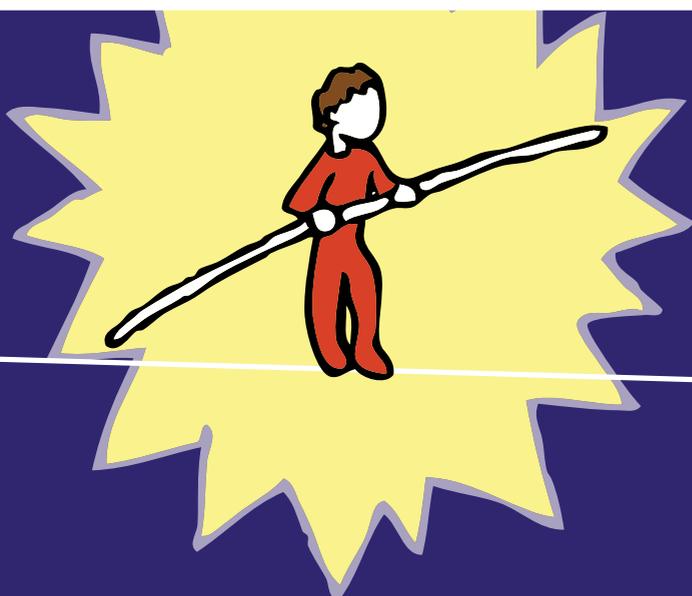


Actu Vernier

Février 2013

Culture : demandez le programme !

Un programme culturel vaste et varié pour Vernier. Une diversité d'événements à découvrir : danse, théâtre, ateliers, concerts... de quoi ravir les petits comme les plus grands !



Nouveau réseau de
chauffage à distance
P. 18

La Russie s'invite
à Vernier
P. 22

Journée des Métiers 2013
P. 34

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette première édition 2013 de votre Magazine *ActuVernier*.

Ce début d'année démarre sur les chapeaux de roue. Il est marqué par une programmation culturelle riche et variée qui ravira les petits comme les plus grands.

Vous n'avez sans doute pas pu manquer l'inauguration du festival Antigel le 26 janvier dernier invitant les spectateurs à poser un regard nouveau sur Vernier avec son funambule, oscillant entre ciel et terre et défiant les immeubles des Avanchets. Si ce spectacle a provoqué admiration et sueurs froides, les températures vont se réchauffer avec le programme explosif que le service de la culture a confectionné.

Une attention particulière est donnée aux enfants avec une diversité d'activités: théâtre de marionnettes, ateliers bricolage, livres à goûter (p.4). Les seniors auront aussi une rentrée dynamique avec les rencontres musicales, les Café-Croissants ainsi que des cours hebdomadaires de rythmique, de mobilité, d'équilibre et de renforcement musculaire proposés gratuitement par les HUG dans le cadre d'une étude visant à optimiser la qualité de vie (p.39).

En mars, vous l'aurez compris, le mot d'ordre est «sortez»! Que ce soit pour dédramatiser et rire de certaines situations du quotidien à travers un spectacle participatif pour les 12-112 ans ou voyager à la découverte de nouveaux horizons culturels. Laissez-vous surprendre par de fantastiques artistes russes (p.22), voyagez à travers une exposition photographique



Thierry Apothéloz, Yvan Rochat, Maire, et Pierre Ronget.

itinérante alliant lieux insolites et scènes de vie urbaines (p.28) ou (re)découvrez un vrai show à l'américaine avec *Chicago*, la comédie musicale interprétée par la Compagnie Broadway (p.30).

Et pour faciliter l'accès à la culture pour tous, profitez de la carte 5 spectacles ou du Chéquier culture (p.31).

Bonne découverte!

Votre Conseil administratif:
Yvan Rochat, Pierre Ronget et Thierry Apothéloz

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Myriam Jakir Duran
Valérie Walther-Palli

Contact:
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledesVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h - 12h et 14h - 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Intégration et petite enfance
Délai rédactionnel: 22 février 2013
Parution: 18 mars 2013

Archives:
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'300 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,
Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette: Agence Hémisphère



Une nouvelle année 2013 culturellement riche!

De la diversité, des spectacles de qualité et des talents du monde entier. Voici le menu de la première demi-saison culturelle de l'année.



Concert de Breton à la piscine du Lignon, le 26 janvier dernier dans le cadre du festival Antigel.

Bois-des-Frères: du changement dans l'air! Il est loin le temps où Vernier était encore perçu comme un amalgame de cités-dortoirs et autres zones industrielles. Aujourd'hui, la ville rayonne dans de nombreux domaines, en particulier celui de la culture, qu'elle entend développer de plus belle. Le Conseil administratif vient d'ailleurs de mettre en œuvre une nouvelle politique fondée sur trois règles d'or: rendre la culture accessible à la population, encourager la création artistique et soutenir la formation. Fort de ce concept, le service de la culture a concocté un programme d'envergure pour la première demi-saison 2013. Durant ces prochains mois, danse, théâtre, musique, cinéma et moult autres activités berceront le quotidien des Verniolans. Il y en aura non seulement pour tous les goûts, mais également pour tous les publics, avec une attention particulière accordée aux enfants. Plus question, désormais, de passer vos soirées affalés devant le poste de télévision! Avec une offre riche et variée, la Commune permet à ses citoyens de naviguer de découvertes en coups de cœur tout au long de l'année.

Départ en fanfare! C'est en grande pompe que Vernier a démarré sa nouvelle saison culturelle le mois dernier avec le festival Antigel. Liée à la manifestation depuis sa création en 2011, la Municipalité a eu l'honneur de coproduire son inauguration le 26 janvier dernier. Médusée, l'assemblée a retenu son souffle devant un funambule suspendu entre deux immeubles du quartier des Avanchets. Bon nombre de partenaires se sont engagés pour l'occasion: les Sauveteurs Auxiliaires de Vernier qui distribuaient de la soupe, tandis que le personnel de la Maison de quartier L'Alibi préparait des crêpes. Le tout ponctué par le sympathique chant de quelques cors des Alpes. «Quelle chance inouïe pour notre commune que d'avoir pu faire l'ouverture d'Antigel, se réjouit Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge de la culture. Cela nous a permis d'apporter une visibilité différente à la cité des Avanchets.» Avec deux autres concerts (Breton et Mama Rosin) et un spectacle de danse (Emio Greco) donnés sur le territoire, Vernier a démontré qu'elle n'était de loin pas à la traîne lors de ce festival réunissant l'ensemble des communes genevoises.



© François Piemme

L'assemblée a retenu son souffle devant un funambule suspendu entre deux immeubles du quartier des Avanchets lors de l'inauguration du festival Antigél 2013.

Dès l'âge tendre! « En concevant la programmation culturelle 2013, il nous a paru fondamental de mettre l'accent sur les enfants, explique Patrizia D'Amore, responsable du service de la culture de Vernier. Nous souhaitons en effet faciliter l'accès à la culture dès le plus jeune âge. » Le 26 janvier dernier, *La Fée couleurs*, premier spectacle de la saison mêlant danse et chant, était ainsi dédié aux tout-petits. Mais ce n'est pas tout! Les Verniolans en culotte courte pourront s'extasier le 23 février prochain devant *Le Roi des Bons*, un enfantillage chorégraphique oscillant entre danse et théâtre. Avec le théâtre de marionnettes « Felucca » (27 janvier), les représentations de *La Petite fille de Monsieur Linh* (10 avril) et *Dans la peau de Margot* (20 avril) ou encore le concert de Schumann pour enfants (22 et 25 mai), il ne fait nul doute que les têtes blondes seront à l'honneur cette année: « Les manifestations seront également présentées dans le cadre scolaire, indique Patrizia D'Amore. De la sorte, les enfants qui ne sortent pas avec leurs parents auront au moins la possibilité de voir les spectacles à l'école des Ranches. » Enfin, les trois bibliothèques de la commune proposeront pléthore d'activités jusqu'au mois de juin. Lectures de contes, projections de films, ateliers créatifs, brunchs, prêts en musique... Les mercredis après-midis vibreront dorénavant au son de chansons et autres animations!

Du classique ad libitum! En mars, la Russie s'invitera à Vernier. En effet, plusieurs événements culturels très divers auront pour fil rouge l'empire des tsars. Le 3 mars, les adeptes de fusion musicale ne manqueront pas *Passion selon Saint-Matthieu*, un oratorio aux inflexions liturgiques de Bach d'après la version du métropolitain orthodoxe Hilarion Alfeyev. Le week-end suivant (8 et 9 mars), le ballet *Le Sacre du*

printemps d'Igor Stravinski sera interprété par la fort réputée Compagnie Gallotta. L'occasion de fêter les 100 ans de ce chef-d'œuvre! Et afin de rester dans la veine moscovite, un récital joué par la pianiste Irina Chkourindina sera donné le 22 mars, avec des compositions de Rachmaninov, Tchaïkovski ou encore Scriabine.

Mais la musique classique ne sera pas exclusivement russe. Avec quatre dates de prévues pour l'année 2013 (3 février, 12 mai, 13 octobre et 1^{er} décembre), le Quatuor de Genève sera un invité de marque de la saison culturelle: « Suite à l'immense succès du Quatuor Emerson en novembre dernier, nous avons voulu collaborer avec une formation plus régionale », mentionne Pierre Ronget. Les musiciens Linda Bärlund, François Payet-Labonne, Emmanuel Morel et André Wanders raviront donc les oreilles des amoureux de Beethoven: « Ces quatre concerts se tiendront à l'École allemande, et non pas à la Salle des Fêtes du Lignon ou à la Maison Chauvet-Lullin comme la plupart des autres événements, ajoute Patrizia D'Amore. Notre objectif est de diversifier les lieux des manifestations culturelles en testant de nouveaux espaces. »

Par ailleurs, la Ville de Vernier ne se contente pas de fournir du « prêt-à-consommer » à ses citoyens. Afin de développer les connaissances musicales de tout un chacun, des séances d'explication d'œuvres auront lieu avant certaines représentations. Les compositions de Stravinski (9 mars), Tchaïkovski (24 mars), Verdi (2 juin) et Wagner (16 juin) seront ainsi analysées à grands renforts d'extraits et de discussions. Voilà qui tombe à pic pour commémorer les 200 ans des naissances respectives de Verdi et Wagner!

Chapeaux melon et bons fous rires! Après la Moscovie, direction le pays des Yankees! Les 15, 16 et 17 mars, les températures monteront d'un cran à Vernier avec la comédie musicale *Chicago* par la Compagnie Broadway. C'est l'orchestre Swiss Yerba qui accompagnera les chanteurs et danseurs new-yorkais, dans la plus pure tradition des « musicals » anglo-saxons. Et pour tous ceux qui soutiennent la scène locale, le groupe de pop-rock genevois Cotton Mounds se produira le 11 avril à l'occasion de la sortie de son premier album. A noter également deux grandes nouveautés cette année. Premièrement, la soirée du 13 avril sera placée sous le signe de l'humour avec le spectacle de stand-up « Gala Swiss Comedy Club »: « Il y aura des one-man-shows et des invités d'honneur comme Frédéric Recrosio », se réjouit Patrizia D'Amore, cheffe du service culturel. Animé par le dynamique David Cunado, ce divertissement promet de beaux moments de rigolade. Deuxièmement, Vernier célèbrera pour la première fois la Fête de la Danse tout au long de la journée du 4 mai. Au menu, des performances dans les centres commerciaux et des cours proposés par des professionnels. De quoi réjouir futures ballerines, pieds gauches décomplexés et autres nostalgiques du fox-trot! Et parmi toutes ces festivités aux horizons bigarrés, les talents verniolans ne sont pas oubliés. Roger Hauser et Alain G., deux artistes de la commune,

exposeront leurs œuvres respectivement les 12, 13, 14, 19, 20 et 21 avril à la Maison Chauvet-Lullin.

La suite au prochain épisode... « Après la première demi-saison, les réjouissances se poursuivront pendant l'été », divulgue Pierre Ronget, magistrat en charge de la culture. Des événements en plein air avec douze séances de cinéma et des représentations de « George Dandin ou le Mari confondu » de Molière du 9 au 28 juillet au parc Chauvet-Lullin, de même que des pianos et transats mis à disposition par les bibliothèques dans certains lieux publics... Autant dire que la pause estivale sera culturellement généreuse! Avant de dévoiler la programmation de la seconde demi-saison 2013, on se donne d'ores et déjà rendez-vous au Bâtie-Festival du 30 août au 14 septembre prochain, dont une des manifestations se déroulera sur terre verniolane. « Nous mettons tout en œuvre pour promouvoir une culture de qualité, de proximité et qui soit accessible notamment grâce à des tarifs attractifs, conclut Patrizia D'Amore. Ainsi, les résidents de Vernier ont la possibilité d'acheter une carte de cinq spectacles pour la modique somme de Frs 50.-. » A ce prix-là, qui se priverait encore d'un bon bain de culture?

Nadja Först/Commu'Comm

Théâtre Musique

Danse contemporaine

Ateliers bricolage

Le Roi des Bons

Festival Antigél

exposition de peinture

Concert Mama Rosin

Livres à goûter

enfantillage chorégraphique

Ateliers pour enfants

Danse

contes du printemps

Fête de la Danse

Electro-pop

dessin

Concerts

RETROUVEZ

le programme culturel de demi-saison chronologique sur www.vernier.ch/programmeculturel

la billetterie en ligne de la Ville de Vernier sur www.vernier.ch/billetterie

SUIVEZ L'ACTUALITÉ CULTURELLE

sur notre page Facebook : www.facebook.com/VilledVernier

NE MANQUEZ PAS

le film sur Antigél à voir sur votre web TV verniervisions.ch

Musique actuelle

Rocco de Emio Greco

Exposition d'aquarelles

Opéra

Brunch

Prêt en musique

Théâtre de marionnette

La route de Vernier déchaîne les passions

Une nouvelle fois, l'ambiance a été spécialement tendue. En cause, le rapport de la commission de l'environnement rédigé par un élu MCG. Le texte a été jugé malhonnête et diffamatoire par de nombreux conseillers municipaux.

« Ce rapport ne respecte pas les règles. C'est un tract politique. Le bureau du Conseil municipal a le sentiment d'être pris en otage. » Le ton est donné. Denis Chiaradonna, président de l'assemblée délibérative verniolane, n'apprécie pas, c'est un euphémisme, le rapport de la commission de l'environnement signé par l'élu MCG Olivier Brouty, au sujet de la motion « Le respect des règles ». Le texte rendu, réel pamphlet très clairement contre cet aménagement, concerne la fameuse fermeture technique de la route de Vernier, en place depuis deux ans.

Pour la PLR Monique Mattenberger, le rapport de Monsieur Brouty doit relater ce qui s'est dit en commission de manière objective. « Là, il est clairement malhonnête et diffamatoire », s'énerve-t-elle. « Il est vrai que ce rapport n'est pas objectif, concède l'UDC Christina Meissner, et n'est pas recevable en l'état. Je propose de le renvoyer en commission. »

Thierry Cerutti contre-attaque ! Leader du MCG de Vernier, Thierry Cerutti réfute les critiques. « C'est un rapport de minorité et je suis très étonné des remarques de M^{me} Mattenberger qui a tendance à confondre gauche et droite, ironise l'élu. Ce rapport est très bien fait. Mais si ça ne plaît pas, renvoyons-le en commission et faites un rapport de majorité. » « Pourquoi pas, s'interroge le Vert Xavier Chillier, mais il serait plus juste de désigner un rapporteur de commission à la fin de celle-ci et pas au début. » Pour le PLR Gilles-Olivier Bron, en renvoyant cette motion en commission, « il faudrait en profiter pour en redébattre sur le fond ».



La voie bus vue depuis le carrefour de la Croisette.

Le socialiste Andrés Revuelta estime que la rédaction de ce rapport et les termes employés sont « indignes, irrespectueux et lâches ». Pour le conseiller municipal, ce texte « ne reflète pas le travail de la commission et n'a pour but unique que de retarder notre travail ». La Verte Leyla Ahmari ajoute que l'« on doit travailler dans la confiance et ne pas être manipulés ». Le socialiste Martin Carnino se demande comment « le MCG qui parle de responsabilité individuelle peut faire ça. Je pense aussi que ce n'est pas Oliver Brouty qui a écrit ce rapport, mais un autre personnage, le style n'est pas le sien ». Et de demander que « si c'est lui, qu'il assume ou alors qu'il nous dise qui l'a écrit ».

Pas de leçon à recevoir ! Pour Thierry Cerutti « la démocratie veut qu'il y ait des pour et des contre ». L'élu ajoute ne pas

avoir de leçons à recevoir des socialistes. « Surtout lorsque l'on sait que pour travailler dans cette commune, il vaut mieux avoir des liens avec ce parti ! », tempête-t-il. Cette dernière remarque vaut un avertissement à l'élu MCG. « On parle d'un sujet et pas d'autre chose, s'énerve le président Denis Chiaradonna, je ne tolère pas ce type de comportement. »

L'indépendant Sébastien Ruffieux recentre le débat. « Le sujet de la fermeture de la route de Vernier est très chaud dans le village, dit-il. On ne peut pas annoncer à la population que c'est définitif alors que l'on est encore en train d'en parler. Il faut renvoyer cette motion en commission. » L'UDC Christina Meissner admet que ce rapport est une tactique politique du MCG mais, dit-elle, « le Conseil administratif, en décidant de fermer cette route, a pris en otage

LES GAINS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Combien gagne un élu à Vernier avec les fameux jetons de présence ? En 2013, comme en 2012, chaque élu recevra CHF 150.- pour chaque séance du Conseil municipal à laquelle il assiste. Le président et le secrétaire du bureau touchent CHF 200.-. Les séances de commission ou de bureau sont payées CHF 60.- de l'heure. Le président du Conseil municipal, les présidents de commissions et les rapporteurs sont payés CHF 80.-.

Les membres de la commission des naturalisations touchent en plus une somme de CHF 120.- par dossier étudié. Enfin, les conseillers municipaux reçoivent une indemnité de CHF 60.- pour chaque séance de préparation au Conseil municipal à laquelle ils assistent.

Toutes les cotisations sociales de ces jetons de présence sont intégralement prises en charge par la commune. Ainsi, un élu touche au minimum CHF 1500.- par an pour les dix séances annuelles. Son revenu peut aisément être multiplié par deux, voire plus, en fonction du nombre de commissions dans lesquelles il siège.

D.T.

MUNICIPAL EN BREF

- Le PLR Sébastien Ruffieux a démissionné de son parti. Il siège dorénavant comme indépendant.
- Le socialiste Jacques-Eric Richard a démissionné du Conseil municipal pour des raisons de santé. Il est remplacé par sa collègue de parti Ndiemé Ndiaye.
- Comme le veut la tradition, en cette veille d'Escalade, les élus ont brisé la marmite et entonné le *Cé qu'è lainô*.
- Un crédit d'investissement de CHF 12'500'000.- a été voté pour le réaménagement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon. Les travaux pourraient débuter en février 2014.
- La salle des fêtes du Lignon va bénéficier aussi d'un réaménagement. Les élus ont voté un crédit de CHF 175'000.- dans ce sens.

D.T.

notre conseil ». Thierry Cerutti insiste : « On veut un débat, on veut entendre le TCS, les commerçants, les habitants ou encore l'école allemande, dit-il. Nous devons faire participer les gens sur cette problématique ». Le PLR Gilles-Olivier Bron, l'indépendant Sébastien Ruffieux et le MCG Stéphane Cornut abondent dans le même sens. « Il y a d'autres solutions, affirment-ils. On pourrait installer des panneaux « bordiers autorisés », interdire le trafic de transit et effectuer des contrôles d'APM, par exemple. »

Une fausse bonne idée pour le maire ! Le maire Yvan Rochat trouve que cette dernière idée est « une fausse bonne idée ». Il estime que ces panneaux ne sont pas dissuasifs et ne marchent pas. « Mais je constate aussi que les degrés d'écoute sont variables selon l'idéologie de Thierry Cerutti, ironise-t-il.

A ma connaissance, aucun commerçant n'a fait faillite et les habitants ont été écoutés. » Le magistrat admet toutefois que lorsqu'il y a des intérêts divergents c'est aux autorités de trancher. « On constate surtout qu'aujourd'hui, il y a moins de voitures, moins de pollution et que les TPG ne sont plus bloqués dans les embouteillages, dit-il. La qualité de vie a été améliorée. »

Thierry Cerutti, Sébastien Ruffieux, Christina Meissner et Stéphane Cornut tentent encore de convaincre le Conseil municipal de renvoyer cette motion en commission pour « un vrai débat ». Ils n'y parviennent pas. Par 18 voix contre 16, les élus refusent de rediscuter de ce chaud sujet. Ainsi, la route de Vernier devrait rester en l'état, en l'occurrence partiellement fermée.

Didier Tischler

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

Mardi 5 mars 2013 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet :

www.vernier.ch/cm

La fermeture du chemin Mouille-Galand déplaît au MCG

Si tous les élus sont d'accord de limiter le trafic dans cette artère, sa fermeture complète n'enchanté pas les élus du second parti de la commune. Ils l'ont fait savoir mais n'ont pas été suivis. Les discussions autour des questions de mobilité, de trafic ou de circulation sont toujours passionnées. Mardi soir, l'un des premiers points à l'ordre du jour concerne justement ce sujet.

Imparablement, le débat fait mousser. L'objet concerne un crédit d'investissement de CHF 300'000.– destiné à répondre aux besoins en sécurité des enfants, futurs usagers de la Maison de Quartier, par la réalisation d'un trottoir et à une pétition des habitants du secteur par la mise en impasse du chemin Mouille-Galand. L'idée est d'en interdire le trafic de transit entre la route de Peney et la route de Montfleury et d'y installer une barrière. Cette délibération administrative revient de la commission du génie civil et des équipements où elle a été traitée. La majorité des commissaires a accepté ce projet.



Le chemin de Mouille-Galand à la hauteur de la future impasse.

Autres mesures possibles | Il n'empêche. Le MCG est contre et veut le faire savoir haut et fort. «D'autres mesures sont possibles, s'exprime en premier le conseiller municipal Stéphane Cornut. Il existe des solutions moins chères comme, par exemple, rendre cette artère à sens unique». L'UDC Christina Meissner regrette que son collègue Stéphane Cornut ne siège pas au sein de la commission. «Il aurait pu entendre les explications que l'on nous a fournies, précise-t-elle. Tout ce travail a été réalisé en collaboration avec les associations de riverains. On a fait ce qu'il fallait!»

Un avis que ne partage évidemment pas la MCG Maria Pilar Frieder. «Nous avons parlé de fermer ce chemin au trafic de transit, s'exclame-t-elle, mais pas de condamner la route!» Yvan Rochat, Maire et responsable des aménagements et de la mobilité rappelle que ce sont les habitants qui ont demandé la fermeture et que «tout a été dit et fait en commission». Autre membre du MCG, Ana Roch met en doute la volonté

des habitants. «Je me demande combien de personnes concernées étaient présentes lors des réunions d'information, s'interroge-t-elle. J'ajoute qu'en fermant cette route, on ne fera que déplacer le problème ailleurs, dans un autre chemin».

Habitants entendus | Yvan Rochat répond que les pétitionnaires ont été entendus. «Et en ce qui concerne la pose d'une barrière, si l'on constate qu'à terme cela poserait un problème, ajoute-t-il, il sera toujours possible d'aviser et de simplement l'ouvrir». L'ex-PLR et indépendant Sébastien Ruffieux a les mêmes interrogations que le MCG. «Encore une fois, nous avons parlé de fermeture au trafic de transit mais pas de fermeture tout court, fulmine l'écu. Pourquoi ne pas avoir imaginé, par exemple, une zone piétonne à 20 km/h, pourquoi vouloir absolument fermer? D'autres systèmes existent.»

MÈRE TERESA N'AURA PAS SA STATUE

Par le biais d'une motion, le Conseiller municipal Vert Ali Matoshi souhaite que la commune de Vernier réalise un monument à la mémoire d'Anjezë Gonxhe Bojaxhiu, alias Mère Teresa, décédée en 1997. Dans son argumentation, l'écu explique que Vernier, ville cosmopolite, mérite d'avoir à son image des mémoriaux représentant des icônes qui ont œuvré pour l'humanité. L'UDC Christina Meissner s'avoue surprise de cette idée. «Si on commence comme ça, pourquoi ne pas imaginer une statue pour Martin Luther King, Gandhi, Franz Weber?» ironise-t-elle. Le MCG André Sotomayor rappelle que la même motion a été déposée en Ville de Genève. «Mais compte tenu de l'aspect religieux de la motion, j'estime que ce n'est pas à nous de réaliser ce type de monument, dit-il. La séparation des pouvoirs, religieux et laïcs, doit être respectée.»

Monique Mattenberger, élue PLR, ne trouve pas l'idée farfelue mais se demande, si cette motion était acceptée «où s'arrêter?». Le Vert Xavier Chillier, à l'inverse, pense qu'envoyer cette motion en commission permettrait de réfléchir justement entre «les liens qui existent entre les communautés». Gilles-Olivier Bron ironise en disant que, de toutes manières, «voilà huit minutes que l'on en parle et que ce sujet restera au PV de la séance pour les générations futures». L'UDC Ruth Kaelin propose aux Verts d'utiliser le journal *ActuVernier*, s'ils le souhaitent, pour parler de Mère Teresa. Sans surprise, la motion ne sera pas prise en considération. A l'exception des Verts et de quelques socialistes, les conseillers municipaux ont rejeté cette idée.

D.T.

MUNICIPAL EN BREF

- La commune va acquérir une nouvelle excavatrice. Les élus ont voté une somme de CHF 93'000.– pour cette machine.
- L'éclairage dans les écoles sera amélioré. Quelque CHF 686'000.– ont été votés pour changer les luminaires.
- Le Conseil municipal a accepté d'acheter des gradins mobiles pour la salle des fêtes du Lignon. Coût de l'opération: CHF 151'000.–.
- Les bibliothèques vont également bénéficier d'un lifting pour un montant de CHF 154'000.–.
- Les libéraux souhaitent que la commune redéfinisse ce qu'est un sportif d'élite afin que les soutiens soient mieux dirigés. Le texte a été envoyé en commission des sports.
- Cette même commission devra également se pencher sur la possibilité d'installer une patinoire saisonnière.

D.T.

Le MCG | Daniel Noel demande au maire «combien d'habitants concernés ont été convoqués aux séances d'informations. Yvan Rochat avoue qu'il l'ignore et que «c'est l'ingénieur de la mobilité qui s'en est occupé». Le magistrat insiste sur le fait que le travail de la commune a été bien fait et patiemment. Ajoutant que tout cela a été entrepris «avec le soutien de habitants». L'UDC Christina Meissner affirme elle aussi que ces mesures proposées et finalement choisies convenaient aux habitants. «Je précise qu'une centaine d'habitants ont été impliqués dans ces travaux, dit-elle. Mais également des associations représentatives.»

Malgré les oppositions, le chemin Mouille-Galand sera prochainement fermé à la circulation. Les 11 élus socialistes, les 5 Verts, les 3 UDC et les 2 PLR ont accepté ce

projet. L'indépendant Sébastien Ruffieux s'est abstenu. Sans surprise, les 10 membres du MCG présents ce soir l'ont refusé.

Didier Tischler

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 2 mars 2013
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

Communications, séances du 27 novembre au 18 décembre 2012

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton
APAT 6'069: M. et M^{me} C. et C. Reis – Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture – Route de Vernier 174.

APA 37'165: Commune de Vernier – Création d'un passage pour piéton avec renforcement des trottoirs – Chemin De-Maisonneuve – chemin des Eglantines.

APA 36'858: SI Vernier Couchant SA – Aménagement paysager et installation de panneau d'entreprise – Route du Nant-d'Avril – route de Vernier.

DD 102'756: M. P.E. Brugger – Construction de quatre villas mitoyennes et couverts à voitures – chemin de la Fleuriste 1 et chemin des Corbillettes 7.

DD 103'131 / 2: Fondation Emile Dupont – Transformation et rénovation d'immeubles – réhabilitation des appartements et des communs, création d'espaces de vie, installation de capteurs solaires en toiture – Suppression de quatre espaces de vie – Avenue des Libellules 2 à 16.

APA 36'900: SIG – Containers pour traitement du biogaz – Chemin de la Verseuse 17.

Demandes d'autorisations Préavis communaux

APA 36'824 / 3: SI Mauralia SA – Aménagement d'un parking et containers de stockage – Chemin de Champs-Prévoist 8. **Préavis défavorable** selon précédent préavis du 9 octobre 2012.

APA 37'403: Centre Balexert SA – Transformation d'une surface commerciale – Avenue Louis-Casali 27. **Préavis favorable.**

DD 105'176: Mme Fillinger-Kinber et M. Kimber – Construction d'un studio et

d'un atelier – panneaux solaires et jours en toiture – Chemin de la Greube 14C. **Préavis défavorable.** Le projet présenté ne s'inscrit pas dans l'harmonie du village situé en 4B protégé, conformément notamment au chapitre 11.5 objectifs généraux du secteur II Village « Préserver les qualités urbanistiques et paysagères et son environnement proche ». De plus, l'ajout de panneaux solaires, tel que proposé, n'est pas compatible avec l'expression du quartier.

DD 105'378: Hoirie Meylan-Lutziger – Agrandissement d'une villa par la création d'un appartement – Route de l'Usine-à-Gaz 9. **Préavis favorable.**

DD 105'412: Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif – Construction de quatre villas HPE mitoyennes – Chemin des Campanules 5, 5A, 5B, 5C. **Préavis favorable**, y compris une dérogation au rapport des surfaces de l'ordre 44%.

M 6'816: Démolition de plusieurs bâtiments à multiples activités – Chemin de l'Etang. **Préavis favorable** à condition que l'ensemble des locataires se voient proposer des solutions de relogement.

Personnel

Service de l'Etat civil: le Conseil administratif choisit M^{me} Christine Spagnolo comme officière d'état civil dès le 1^{er} janvier 2013.

Service de la Cohésion sociale (SCOS): le Conseil administratif procède à l'engagement de M^{me} Stéphanie Bouchet-Rossier comme conseillère en insertion professionnelle à 75% dès le 1^{er} décembre 2012.

Petite enfance

Projet intégration: M. Apothéloz informe que la fondation Hans Wilsdorf soutiendra les projets d'intégration de la petite enfance à hauteur de CHF 331'388.–.

Réseau routier

Réseau routier des Avanchets: adjudication du mandat de mise en zone bleue macarons de la cité des Avanchets à la société CITEC.

Cité des Avanchets: le Conseil administratif reçoit des représentants de la Communauté des copropriétaires d'Avanchet-Parc, ainsi que M^{me} Emmanuelle Eardley, pour les signatures de l'acte de cession du réseau routier à la Ville de Vernier ainsi que de la convention relative aux projets de réaménagement des parcelles d'Avanchet-Parc.

Plans d'aménagements - PLQ

Projet de l'Etang: le Conseil administratif (CA) donne son accord au dernier projet de préavis communal à la demande de renseignements déposée par les promoteurs du quartier de l'Etang à la stricte condition que dans les phases suivantes – plan localisé de quartier et autorisations de construire – soient intégrés les points relatifs à l'urbanisation, à l'aménagement et à la mobilité. Le détail des 21 points est disponible sur: www.vernier.ch/fr/politique/conseiladministratif/communication/

Sécurité

Contrôle du stationnement: M. Apothéloz informe le CA que la convention avec la Fondation des parkings a été signée pour le contrôle des zones bleues du territoire communal.

Affichage: le Conseil administratif signe la convention avec APG/SGA (Société Générale d'Affichage SA) relative à la concession exclusive d'affichage sur domaine public pour les dix prochaines années.

Ah, la belle escalade !

Ce fut le mardi 11 décembre 2012 qu'on vit les Verniolans s'adonner aux festivités de l'Escalade initiées par le corps des Sauveteurs Auxiliaires de Vernier.

Au son du *Cé qu'è lainô*, petits et grands ont participé, parés des costumes les

plus audacieux, au cortège aux flambeaux dans les rues du village et admiré le nouvel éclairage de la Mairie.

Pour réchauffer nos courageux Verniolans ayant bravés le froid, la traditionnelle soupe de la Mère Royaume a été servie.

Cette journée de commémoration s'est terminée par les résultats du concours de déguisements fort attendus sous une touche sucrée: la dégustation de la célèbre marmite en chocolat. Petit retour sur image!



PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

**DE L'AMBIITION
POUR VERNIER !**

Fusion des caisses de pensions des fonctionnaires genevois

Votation cantonale du 3 mars 2013

Le PLR genevois soutient, à une majorité écrasante, la sauvegarde des retraites des fonctionnaires genevois. Il invite les électrices et les électeurs à accepter la loi sur la fusion des caisses de pensions des fonctionnaires de l'Etat de Genève.

Cette fusion est nécessaire suite à la modification de la législation fédérale et, surtout, pour assurer la pérennité des prestations de retraite des salariés de la fonction publique.

La position du PLR genevois est raisonnable, cohérente et responsable. Un « oui » massif à ce projet de loi par le peuple permettra de sauver les caisses de la fonction publique et ainsi d'éviter des risques financiers considérables au canton. Un vote positif assure une répartition équilibrée de l'effort d'assainissement indispensable pour les générations futures.

Quelle approche à Vernier ?

Vote du Conseil municipal le 5 mars 2013

Le Conseil municipal se prononcera sur l'avenir de la caisse de retraite du personnel communal lors de sa séance plénière du 5 mars.

En effet, la CAP (caisse de pension de la ville de Genève, des Services Industriels et des communes genevoises) devra également se mettre en conformité avec la nouvelle législation fédérale. La CAP est contrainte de se doter d'une personnalité juridique propre, en modifiant son plan de prestations et de tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie.

A Vernier, le PLR soutiendra sans réserve cette réforme qui assurera la pérennité de la CAP. Par un vote positif, le PLR reconnaît la qualité du personnel communal.

Motion PLR pour améliorer la qualité de vie à Vernier

Le PLR a présenté au Conseil municipal du 29 janvier une motion visant à améliorer la qualité de vie au village de Vernier. Le PLR estime indispensable que les autorités abordent le projet de réhabilitation de la rue du village en englobant l'ensemble des aspects (logement, circulation et stationnement). Il propose d'étudier la construction sur les parcelles communales sises au 27 de la route de Peney d'un bâtiment locatif ainsi que d'un parking souterrain.

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier
Case postale 374
1219 Châtelaine

courriel : plr-vernier@bluewin.ch



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

BUDGET 2013 – La population de Vernier est la plus précarisée du canton!

Une fois de plus, nous constatons que le gouvernement monocole de la Ville de Vernier se moque et se rit des habitants et ne fait rien pour diminuer la dette faramineuse. En plus, il ne contrôle pas les charges de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter.

La précarité et la misère continuent à toucher les Verniolans de plein fouet.

A la lecture du dernier ActuVernier de décembre 2012, en pages 3-5, on remarquera que les seuls points qui sont mis en avant par notre administration sont des projets dont le MCG a la paternité :

- Réaménagement de la route du Bois-des-Frères, de l'avenue et du rond-point du Lignon (Motion MCG avec l'appui de pétitions des habitants du Lignon)
- Enrichir les effectifs de la délégation à l'emploi et l'engagement de deux conseillers en insertion professionnelle supplémentaires (motion MCG)
- Augmentation d'une unité pour la police municipale (motion MCG)
- Le maintien des festivals Vernier-Sur-Rock et Antigél, de la Biennale des Arts contemporains et de l'association Veart (proposition de Thierry Cerutti, alors Maire de Vernier et en charge de la Culture (**P. Ronget s'est toujours opposé à ces projets**))
- Une nouvelle ligne a été inscrite au budget, destinée à soutenir la formation et promouvoir la création artistique (motion MCG)

Comme quoi, les habitants de Vernier ne se trompent pas, lorsqu'ils votent pour le M.C.G.!

Remettons l'église au milieu du village – le PS et le PLR ont des problèmes avec la vérité!

Le PS revient sur son batifolage en Italie, en minimisant la dépense de cette sortie qui a coûté aux contribuables verniolans environ CHF 15'000.-, notamment en écrivant des contres-vérités sur la participation financière des élus qui était de CHF 100.- et non de CHF 250.- comme indiqué.

En ce qui concerne l'inscription des élus MCG, les frais de participation n'ont absolument rien à voir avec notre refus de voyager trois jours en Italie. Il faut préciser que le MCG est pour une sortie d'un jour maximum en privilégiant les séjours en Suisse. Cela n'a pas été le cas avec la sortie de luxe que le PS s'est offert en Italie sur trois jours. **Toutes les vérités sont bonnes à dire!**

Pour rappel, nous sommes la ville la plus précarisée avec le taux de chômage le plus élevé.

Quant au soi-disant PLR, avec son intitulé « L'Arroseur arrosé » il faut bien le dire, il parle d'eux mêmes. Voulant faire les intéressants, ils ont été pris à leur propre piège, puisque le MCG avait effectivement oublié de supprimer cette ligne. Grâce au PLR, c'est chose faite, malgré la volonté du PS et des Verts de maintenir la ligne dite « de bouche » qui permettait aux élus de se sustenter après les séances du Conseil Municipal ou après les diverses commissions.

La cohérence est pour le PLR clairement un mot inconnu, venant de ce groupe de girouettes.

FERMETURE DE LA ROUTE DE VERNIER

Habitants de Vernier, vous avez été trompés! Ils vous ont menti! Pour davantage d'informations : <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch/archive/2012/12/12/vernier-le-scandale-de-la-fermeture-de-la-route-de-vernier.html>

Notre ligne reste et restera toujours la même: Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!
LA SECTION MCG – VERNIER a un BLOG TDG <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch/>



Les Verts: Vive les Transports Publics!

Des améliorations notables pour Vernier.

Ces dernières années l'action déterminée des Verts de Vernier, du Conseil administratif et de la Conseillère d'Etat Michèle Künzler, a eu pour conséquence d'obtenir des progrès significatifs dans la desserte de notre ville par les transports publics.

Les Verts reviennent avec vous sur ces avances notables:

- ✓ L'amélioration des cadences de la ligne RER passant par la gare de Vernier.
- ✓ La création de la ligne 28 reliant Vernier-Village à Blandonnet, l'aéroport et aux organisations internationales.
- ✓ Le renforcement des cadences de la ligne 51 reliant Aire au Lignon et à Châtelaine.
- ✓ Des rabais de 100.- à 150.- pour tous les abonnements annuels « junior », « senior » et « adulte ».
- ✓ Des gains de temps importants (environ 6 minutes aux heures de pointe) pour la progression des bus entre Châtelaine et Vernier-Village.
- ✓ Un site propre permettant au bus 6 de traverser plus rapidement le pont du Mont-Blanc.

Depuis le 9 décembre 2012, le réseau continue de s'améliorer et offre de nouvelles possibilités aux usagers des transports publics sur notre commune:

- ✓ Blandonnet, les Avanchets, Châtelaine – Balaxert, le Bouchet sont désormais reliés directement à Bel-Air par tous les trams (14 et 18) et les fréquences ont été améliorées.

- ✓ La ligne 57 en correspondance toutes les 10 minutes avec les trams 14 et 18 à Blandonnet.
- ✓ 50% d'offre en plus sur la ligne Y.
- ✓ La ligne de trolleybus 19 circule désormais jusqu'à minuit (50% de trolleybus en plus le soir) ainsi que le dimanche.

A la fin de l'année auront lieu des élections importantes pour la qualité de vie de notre Ville et de Genève. Avec davantage de Verts au niveau cantonal, nous pourrions encore:

- Faire passer la ligne 57 par Vernier-Village et mettre les trolleybus en site propre sur la route de Vernier.
- Débloquer le goulet d'étranglement de Pré-Bois afin de fluidifier la progression des bus (23-28-57-Y).
- Offrir aux usagers des lignes 6 et 19 une desserte directe pour la Gare Cornavin (et non à la rue de Lyon).
- Améliorer le confort des arrêts de bus (abribus) et la sécurité des piétons dans les zones d'échanges (Bel-Air)
- Amener le tram au Lignon et à Vernier-Village et créer le « tram des cités » qui relierait l'aéroport, aux Avanchets, au Lignon, à Onex et à Lancy en passant par le pont Butin.
- Réaliser une station RER à Châtelaine.
- Militer aux côtés de Michèle Künzler pour la réalisation d'un système de vélo en libre-service coordonné avec le réseau des TPG.



Conte d'une nuit d'hiver « Faites l'amour, on change les couches! »

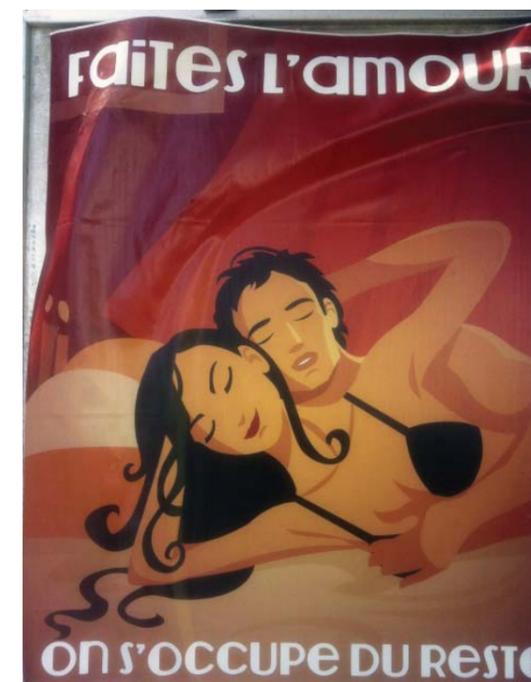
Il était une fois le pays merveilleux de Vernier, charmante bourgade genevoise où il faisait bon vivre. A Vernier, tout était beau et simple: les enfants y vivaient heureux et en nombre. Vernier était un havre de paix pour les futurs parents désireux d'une fratrie, les innombrables possibilités de gardes étant d'ores et déjà assurées. Avant même la naissance, il était possible de « réserver » une place de crèche pour le bébé à naître moyennant, bien évidemment, quelques deniers: jusqu'à 4 mois à l'avance pour 10 à 50% du montant de la pension souhaitée à terme... et au-delà de 4 mois, à 100% de la pension! Vernier encourageait également la naissance rapprochée des enfants, le frère ou la sœur bénéficiant d'un généreux rabais en cas de garde simultanée dans la même crèche. La « bourgade » consacrait ainsi quelques 15% de son budget annuel aux crèches, au coût moyen de CHF 41'000.-/an/place, soit à peu près l'équivalent du salaire annuel d'une caissière dans le commerce de détail, financés à raison d'un tiers par les parents (les bénéficiaires), un tiers par quelques (trop peu nombreuses) entreprises et le tiers restant par les impôts (la collectivité, le peuple, quoi).

Un conte pas si « idyllique » que ça ...

Il est en effet assez édifiant de constater que ce soit principalement le contribuable qui « sponsorise » indirectement les entreprises en payant pour les places de crèches afin que ces mêmes firmes puissent s'octroyer les services d'employées mères... parfois, à un salaire de caissière! **Le système de crèche tel que nous le connaissons est non seulement onéreux mais ne peut, et ne pourra vraisemblablement jamais, répondre aux demandes croissantes!**

Le 3 mars prochain: glissez un « non » dans les urnes!

Le peuple est amené à exprimer sa volonté le 3 mars prochain sur la politique familiale au niveau fédéral. En réalité, le nouvel article constitutionnel obligeant les cantons et communes à prévoir une offre appropriée en places de garde déclenchera **une pluie de revendications** et une extension sociale massive. **Les coûts en résultant se chiffreront en milliards, à la charge du contribuable.** L'économie se verra dicter des règles concernant ses modèles de travail, un congé-paternité selon les normes internationales pourra à l'avenir s'imposer. La Confédération met en route une économie planifiée de crèches étatiques, à appliquer par les cantons et les



communes. Les offres privées en complément de la famille et les parents responsables n'ont plus leur place dans ce concept.

L'organisation familiale devrait pouvoir demeurer un choix personnel. Avec son « Initiative pour les familles » prochainement soumise à votation populaire, l'UDC entend garantir une réelle liberté de choix et l'indépendance des familles dans l'éducation des enfants pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants et qui doivent pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale au moins égale à celle accordée aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers.

... Et pendant ce temps là au pays merveilleux de Vernier

Les socialistes rêvent d'augmenter de 50 places par an les places de gardes sur notre commune et les jeunes socialistes promulguent à coup de « faites l'amour, on s'occupe du reste! » une étatisation des familles et des enfants.



ZOOM SUR CHÂTELAINE

De l'Etang à Balexert, de l'avenue de Châtelaine à l'avenue Henri-Golay

Châtelaine est un quartier de notre commune comptant plus de dix mille habitants.

Par la volonté des autorités cantonales et municipales, le secteur de Châtelaine connaît depuis quelques années un développement important.

Le poids de la crise, avec son lot croissant de souffrances, d'inégalités, de carences et d'exclusion, fait de Vernier dans son ensemble, la commune la plus touchée du canton. Ce constat fait tout naturellement de la lutte contre l'exclusion sociale et pour le mieux vivre ensemble une priorité absolue pour les élus socialistes de Vernier.

En faisant le bilan de nos objectifs prioritaires, nous voyons que, depuis des années, les objectifs des élus socialistes n'ont en rien perdu de leur pertinence. Au contraire, ils ont été une boussole efficace pour concrétiser dans chaque équipement public, dans chaque quartier de la commune de Vernier, nos priorités visant à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Le quartier de Châtelaine poursuit sa mutation. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées et il est de notoriété publique que ce quartier présente un potentiel de développement très important.

Important pour qui, comment ?

C'est là que le parti socialiste pense qu'un développement urbain doit prendre en compte les enjeux : sociaux, économiques, culturels et environnementaux du quartier, que nous devons accompagner impérativement avec des équipements de qualité tels que :

- **Une crèche** pour répondre à l'urgence du manque de places d'accueil de la petite enfance ;
- **Des logements** adaptés à toutes les générations, sans oublier les personnes handicapées ;
- **Une Maison de Quartier** basée sur ces mêmes critères.

Nous souhaitons un aménagement du territoire qui, bien que tributaire des contraintes inhérentes au trafic routier, ne lèse pas le bien vivre dans ce quartier.

Offrons un accès à la culture pour tous par un aménagement culturel équilibré qui serait un facteur d'attractivité pour l'ensemble du territoire : **un centre culturel à Châtelaine** créant autour de son périmètre un quartier différent pour la population actuelle et future, rayonnant au-delà de celui-ci.

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

www.ps-vernier.ch et

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE – Email : socialiste-vernier@bluewin.ch

Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS). Cette permanence s'adresse aux personnes :

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

Une participation financière de CHF 20.- est demandée.

Cette permanence a lieu au :

CAS de Vernier (Hospice général)

Avenue de Châtelaine 81B, 1219 Châtelaine
Tél. 022 420 47 00

CAS des Avanchets (Hospice général)

Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 420 35 50

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2012 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 25 février 2013.**

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas :

- CHF 50'000.- personne seule
- CHF 60'000.- couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7'000.- par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

- CHF 20'000.- personne seule
- CHF 35'000.- couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie (2011).**

À TITRE INDICATIF, NOUS VOUS COMMUNIQUONS CI-DESSOUS LA LISTE DES DOCUMENTS À AMENER SELON VOTRE SITUATION PERSONNELLE :

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2012
- attestation SPC : prestations versées en 2012
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2012 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2012
- assurance-vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2012)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2012
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2012)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux

- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2012
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2012

2. SALARIÉS

- attestation salaire 2012
- attestation chômage, indemnités PCM (2012)
- attestation indemnités pertes de gain (2012)
- attestation allocation logement (2012), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2012)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2012
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2012)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2012

- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2012) ; certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance-vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2012
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2012
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.-)

N. B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Vernier a inauguré son nouveau réseau de chauffage à distance

En tant que première commune genevoise à avoir obtenu en 2009 le label Cité de l'Énergie Gold, la Ville de Vernier met en œuvre sa politique énergétique pour une société à 2000 watts.

L'exploitation durable de l'énergie et le remplacement du mazout par des énergies renouvelables dans les installations communales est le reflet des engagements politiques de la ville qui s'est concrétisé le mardi 22 janvier 2013 par la mise en service d'un chauffage à distance biomasse et solaire.

La Ville de Vernier a inauguré à Vernier-Village son nouveau réseau de chauffage desservant l'école des Ranches, l'école de Vernier-Place, la mairie et les immeubles locatifs du 13-23 de la rue du Village. Cette volonté politique œuvrant pour une société à hauts standards énergétiques s'est concrétisée par ce projet exemplaire de réseau de chauffage à distance permettant de relier les bâtiments communaux à une chaudière à pellets de bois, installée dans la chaufferie de l'école des Ranches. La chaudière est dotée d'un variateur de puissance réglé en fonction des besoins de consommation et réduit jusqu'à 15% de sa puissance maximale. Une chaudière à gaz est toutefois maintenue, elle fonctionne comme appoint lors des fortes demandes de chaleur ou encore lors des périodes où la demande est minime.

Ce projet s'intègre dans l'ambitieux programme de politique énergétique adopté par le Conseil administratif. Une étude approfondie de la situation dans les nombreux bâtiments publics de la municipalité a été menée. C'est sur cette base que le Conseil administratif a décidé de centraliser la production de chaleur principalement basée sur de l'énergie renouvelable bois pour alimenter un réseau de chauffage à distance. La réalisation de ce projet s'est déroulée en 2011 et 2012 avec une première mise en marche en octobre 2012. Suite à quelques adaptations, le chauffage à distance inauguré le 22 janvier a été mis en service. Les conduites de distribution du chauffage ont été dimensionnées avec une réserve permettant de raccorder dans le futur d'autres bâtiments sur le réseau.

Politique énergétique: rétrospective et prochaines étapes | Le programme énergétique communal s'est déjà concrétisé par plusieurs mesures et actions dont la conduite d'un bilan énergétique touchant l'ensemble des points de consommations sur le territoire verniolan, l'adhésion à la campagne d'étiquetage énergétique montrant les niveaux

de consommations en énergie, eau et émission de CO₂ de l'ensemble des bâtiments publics, l'encouragement à la rénovation énergétique du bâti privé et la réalisation d'une analyse thermographique sur le territoire communal du cadre bâti dévoilant les édifices les plus déperditifs.

Toujours dans l'optique d'atteindre ses objectifs, la Ville de Vernier développe un diagnostic des ressources énergétiques disponibles, des besoins actuels et futurs en fonction de l'évolution de la densification de la ville. Fort de ces connaissances, la Ville de Vernier établit des stratégies et plans d'action efficaces à travers un plan directeur communal de l'énergie visant à promouvoir la sobriété énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de limiter de manière générale l'impact sur l'environnement.

Le chauffage à distance biomasse et solaire: quelques chiffres

- Près de 600 tonnes de CO₂ en moins,
- Une économie de chauffage de 265 mWh/an,
- soit 26'500 litres équivalents en mazout,
- soit CHF 18'600.- d'économie annuelle.

LA MAIRIE SE PARE DE NOUVELLES LUMIÈRES

Afin de fêter dignement les 250 ans de la Maison Naville – siège de la Mairie – témoin de l'histoire de la commune, le Conseil administratif a décidé de mettre en valeur la beauté et l'architecture de cet édifice par la lumière.

Auparavant, la Mairie était éclairée par des spots consommateurs d'énergie qui ne mettaient que peu en valeur le bâtiment.

Le soir du 11 décembre 2012, à l'occasion de la traditionnelle fête de l'Escalade, les Verniolans ont pu découvrir la Mairie parée de ses nouvelles lumières et dévoilant ainsi ses acrotères et colonnes. Ce nouvel éclairage s'allume dès la tombée de la nuit pour s'éteindre à minuit.

Le changement de technologie permet de faire des économies d'énergie à hauteur de 28% de la consommation initiale de cet éclairage, soit environ 840 kWh/an.



Visite de la chaufferie de l'école des Ranches et présentation du nouveau réseau de chauffage à distance.

COURS DE FRANÇAIS ET INTÉGRATION À VERNIER

Ce cours de français s'adresse à des personnes non francophones vivant à Vernier.

A travers l'apprentissage du français oral et écrit, les participant-e-s auront l'occasion de découvrir le fonctionnement de la ville de Vernier et de participer à sa vie culturelle et sociale tout en liant des contacts.

Il y a encore de la place! N'hésitez pas à nous rejoindre!

Les cours ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 20h30 selon calendrier scolaire au Centre de Quartier de Poussy.

Inscriptions par téléphone au service de la cohésion sociale jusqu'au 5 mars 2013: 022 306 06 70

Une participation de CHF 50.- sera demandée à chacun-e.



Un fonds pour promouvoir le transfert modal!

La Ville de Vernier a créé en 2011 un fonds communal pour la mobilité afin d'encourager les habitants-es à opter pour un mode de transport plus compatible avec les principes du développement durable. Au vu du succès de ces mesures, la Ville de Vernier a reconduit ces actions pour l'année 2013, en voici le détail.

I. Rabais à l'achat d'un abonnement unireso junior « Tout Genève »

- 1 Etre domicilié à Vernier et âgé de 6 à 24 ans.
- 2 Remettre le bon cadeau envoyé par la Ville de Vernier début mai 2013 à une agence tpg ou CFF dans la période indiquée sur le bon.
- 3 Le bon n'est pas cumulable et l'abonnement n'est pas remboursable.
- 4 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de :
 - CHF 100.-
 - CHF 150.- pour tout abonnement junior d'un même ménage qui comprend déjà un abonnement adulte ou junior (rabais famille).
- 5 En 2013, l'offre est limitée à 1200 abonnements unireso « Tout Genève » junior.



II. Rabais à l'achat d'un abonnement unireso senior « Tout Genève »

- 1 Etre domicilié à Vernier et en âge de retraite (dès 64 ans pour les femmes et dès 65 ans pour les hommes).
- 2 Remettre le bon cadeau envoyé par la Ville de Vernier début mars 2013 à une agence tpg ou CFF dans la période indiquée sur le bon.
- 3 Le bon n'est pas cumulable et l'abonnement n'est pas remboursable.
- 4 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de CHF 100.-.
- 5 En 2013, l'offre est limitée à 750 abonnements unireso « Tout Genève » senior.

III. Rabais à l'achat d'un nouvel abonnement annuel unireso adulte « Tout Genève », valable à partir du 16 septembre 2013

- 1 Etre domicilié à Vernier et âgé de plus de 24 ans et de moins de 64 ans pour les femmes et de moins de 65 ans pour les hommes.
- 2 Ne pas posséder un abonnement annuel en cours de validité, le 1^{er} juin 2013, c'est-à-dire cinq mois précédant le début de la validité de l'abonnement proposé par l'action promotionnelle (condition définie par unireso).
- 3 Du 16 au 27 septembre, s'inscrire auprès du service écoles et locations par téléphone (022 306 07 60), par courriel à ecoles-location@vernier.ch en indiquant votre nom, prénom, adresse et date de naissance ou directement aux guichets du service, rue du Village 38, munis d'une pièce d'identité.
- 4 Un bon cadeau sera ensuite envoyé par unireso aux personnes qui se seront inscrites afin qu'elles puissent le remettre à une agence tpg ou CFF et bénéficier ainsi du rabais.
- 5 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de CHF 100.-.
- 6 L'offre est limitée aux 200 premières personnes qui en font la demande.



IV. Subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



- 1 Etre domicilié à Vernier.
- 2 Acheter son vélo à assistance électrique ou son kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve sur le territoire de la Ville de Vernier, notamment (état fin janvier 2013):
 - Auto Energies (Village)
 - Vélos Demierre (Village)
 - Cycles Aventures (Aire)
 - SportXX (Balexert)
- 3 La subvention peut être allouée une seule fois par an par foyer.
- 4 Le montant de la subvention correspond à 15% de l'investissement et ne peut pas être supérieur à CHF 400.-.
- 5 La subvention peut être retirée aux guichets du service écoles et locations, rue du Village 38, sur présentation de la facture et d'une carte d'identité.
- 6 En 2013, le nombre de subventions octroyées est limité à 50.

V. Subvention à l'achat d'un abonnement annuel Mobility ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative

mobility
car sharing

- 1 Etre domicilié à Vernier.
- 2 Avoir acheté un abonnement annuel Mobility ou être devenu sociétaire Mobility dans l'année de demande de la subvention.
- 3 La subvention est de CHF 75.-.
- 4 Un seul abonnement ou adhésion à la coopérative Mobility par an par foyer est subventionné.
- 5 Se rendre aux guichets du service écoles et locations, rue du Village 38, muni d'une carte d'identité et d'une pièce justificative démontrant que le versement à la coopérative Mobility a été effectué dans l'année de la demande de subvention.
- 6 En 2013, le nombre de subventions octroyées est limité à 30 (abonnements annuels et nouveaux sociétaires confondus).

Renseignements: mobilité et développement durable, tél. 022 306 07 50

LES CINQ ACTIONS EN RÉSUMÉ

1. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **junior** (nouveaux et renouvellements)
2. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **senior** (nouveaux et renouvellements)
3. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **adulte** (nouveaux abonnés exclusivement)
4. Subvention à l'achat d'un **vélo à assistance électrique** (VAE)
5. Subvention à l'achat d'un abonnement annuel **Mobility** ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative

ANNONCES GRATUITES

A vendre

- Cuisinière vitrocéramique Bosch neuve, cause double emploi, couleur blanche. CHF 600.-
Tél. 076 679 39 08.

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif:

communication@vernier.ch
ou tél. 022 306 06 20

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu:

Encombrants: mardi 5 et 19 mars
Métalliques: jeudi 7 mars

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

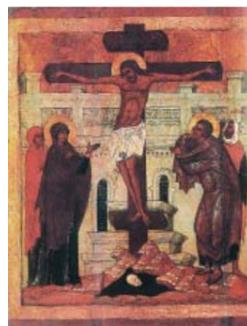
PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00.

La Russie s'invite à Vernier

La Ville de Vernier met à l'honneur des artistes russes durant le mois de mars. Vous pourrez découvrir *Passion selon Saint-Mathieu* du Métropolitain Hilarion Alfeyev, *Le Sacre du Printemps* du chorégraphe Jean-Claude Gallotta, un récital de piano, et des extraits et explications de l'œuvre de Tchaïkovski et de Stravinsky. Venez découvrir les talents russes et laissez-vous surprendre.

Passion selon Saint-Mathieu du Métropolitain Hilarion Alfeyev (Russie, 2006)
Dimanche 3 mars à 17h
Salle des Fêtes du Lignon



Chœur In illo tempore, Nouvel Orchestre de Genève, évangéliste: Alexandre Diakoff, solistes: Vera Kalberguenova, Irina Solomatina Tissot, Valery Tsarev, direction: Alexandre Traube.

Passion selon Saint-Mathieu du Métropolitain Hilarion Alfeyev, créée à Moscou en 2006, devrait faire date dans la musique du XXI^e siècle. L'auteur, Métropolitain, théologien et musicien russe, formé à Moscou, Paris et Oxford, est un homme qui œuvre dans le dialogue entre Orient et Occident. Sa *Passion* est un témoignage de cette attitude œcuménique de la plus haute valeur musicale. Elle puise son inspiration chez celui qui est la référence de toute Passion, Jean-Sébastien Bach, et dans l'héritage de la musique traditionnelle russe des

deux derniers siècles, mais aussi dans l'âme de la Russie et dans les mélodies populaires russes. Cette fusion de styles est réalisée de manière magistrale. Elle suscite un ouvrage original et nourri à la tradition liturgique slave.

Le chœur In illo tempore qui se produit à Vernier a été sollicité pour en réaliser la première Suisse, à l'Université de Fribourg, dont le compositeur est privat-docent, ainsi qu'à l'Abbaye d'Einsiedeln, Neuchâtel, Genève et Lausanne.

Le Sacre du Printemps, chorégraphies de Jean-Claude Gallotta et musique d'Igor Stravinsky

Vendredi 8 et samedi 9 mars 2013 à 20h
Salle des Fêtes du Lignon



Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta, du Centre chorégraphique national de Grenoble, nous présente sa pièce: *Le Sacre du Printemps* précédée de deux

courts avant-programmes: *Tumule*, *Il Pour Igor*.

Le sacre est une « cérémonie païenne » selon le compositeur. Pas d'anecdote, pas d'intrigue. Jean-Claude Gallotta ajoute: pas d'Elue, ou du moins pas d'Elue unique, glorifiée puis sacrifiée. Chaque interprète féminine sera « éligible » tour à tour, pour rétorquer à « l'obscur pouvoir discrétionnaire » des dieux et des pouvoirs.

Irina Chkourindina, récital de piano de musique russe
Vendredi 22 mars à 20h
Maison Chauvet-Lullin



Le récital de piano de musique russe, sera interprété par la virtuose Irina Chkourindina. Au programme: Bach-Busoni « Chaconne », S. Rachmaninov,

Six préludes, P. Tchaïkovski, « Dumka », scène rustique russe et A. Scriabine, « Vers la flamme ».

Formée à la célèbre « école russe » au sein du prestigieux Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, Irina s'installe à Genève à l'âge de 23 ans où elle réussit sa virtuosité en 2005 avec la mention très bien suivie d'un diplôme de musique de chambre au Conservatoire de Musique de Genève. Dans son répertoire, elle semble embrasser la quasi-totalité du registre dit classique et conserve une affection particulière pour le répertoire virtuose, notamment la musique russe.



INFO

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie au Stand Info Balexert ou au service de la culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

EXTRAITS ET EXPLICATIONS D'ŒUVRES

Dans le dessein de soutenir la formation à la culture, le service de la culture vous propose de vous familiariser avec l'œuvre de compositeurs de musique. Nous vous invitons à assister aux conférences-concerts donnés par Lionel Marquis: extraits et explications d'œuvres de compositeurs de musique.

Lionel Marquis est journaliste-historien, romancier et éditeur. En tant que journaliste-historien, il collabore à des publications françaises comme *Napoléon I^{er}* et *Nos Ancêtres / Vie & Métiers*. A Genève, il est rédacteur pour le journal des cafetiers, restaurateurs et hôteliers romands, *Le Cafetier*.

Mais ce qu'il aime avant tout, c'est faire partager ses passions. C'est pourquoi il présente les meilleurs opéras en compagnie du pianiste Christophe Günther dans des EMS. Egalement guide pour la ville d'Yverdon-les-Bains, il fait partager à ceux qui le suivent dans ses visites sa passion pour l'histoire et l'art. Une double passion qu'il assouvit en organisant des voyages culturels en Italie.

Samedi 9 mars à 18h30

Salle des Fêtes du Lignon
Œuvre de Stravinsky: *Le Sacre du Printemps*
Entrée libre

Avant la pièce du chorégraphe Jean-Claude Gallotta qui a choisi de travailler sur la première version de l'œuvre dirigée et enregistrée par Igor Stravinsky. Présentation de l'œuvre, interprétation du meilleur de l'œuvre par le pianiste Christophe Gunther et de l'artiste en compagnie d'un récitant.

Dimanche 24 mars à 15h

Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village
Œuvre d'Eugène Onéguine de Tchaïkovski
Tarif unique CHF 10.-

Présentation de l'œuvre en compagnie du pianiste puis présentation de l'œuvre par le biais du DVD.

Dimanche 2 juin à 14h

Salle des Fêtes du Lignon
Œuvre de Verdi: *Rigoletto*
Entrée libre

Avant la représentation de *Rigoletto* de Verdi par le Théâtre Bienne/Soleure. Présentation de l'œuvre en compagnie du pianiste, Christophe Gunther.

Dimanche 16 juin à 15h

Aula de l'école des Ranches à Vernier-Village
Commémoration du bicentenaire de Wagner
Tarif unique CHF 10.-

Présentation en musique de la vie du compositeur, puis concert donné par le Trio Opéra-Piano (un ténor, un baryton et un pianiste).

Dimanche 27 octobre à 15h

Aula de l'école des Ranches à Vernier-Village
Commémoration du bicentenaire de Verdi
Tarif unique CHF 10.-

Présentation en musique de la vie du compositeur, puis concert donné par le Trio Opéra-Piano (un ténor, un baryton et un pianiste) et exécution par la chorale Liederkranz-Concordia qui fête en 2013 son 150^e anniversaire, de chœurs d'opéras du compositeur.

Le coup de cœur de votre bibliothécaire

Joseph Anton: une autobiographie, de Salman Rushdie

Le 14 février 1989, un journaliste de la BBC téléphone à Salman Rushdie pour lui apprendre qu'il vient d'être condamné à mort par l'Ayatollah Khomeini. C'est la première fois que l'écrivain entend le mot « fatwa ». Son crime ? Avoir écrit son cinquième roman « Les versets sataniques ». Dans la foulée, il est accusé d'être « contre l'Islam, le Prophète et le Coran ».

Ainsi commence l'histoire extraordinaire d'un écrivain qui sera obligé d'entrer dans la clandestinité, quitter sa maison, devoir changer de logement plusieurs fois et de partager sa vie avec au moins 4 policiers armés. Il doit inventer un nom de code pour la police et les services secrets. Ce sera *Joseph Anton*, clin d'œil aux pré-

noms des deux écrivains qu'il admire le plus, Joseph Conrad et Anton Tchekhov.

Rushdie raconte minutieusement ses douze années de clandestinité pour échapper aux tuteurs lancés à sa poursuite par les mollahs de Téhéran. Pendant toutes ces années, il n'a pas seulement souffert d'être privé de liberté, mais l'expérience la plus douloureuse a été de passer du statut de victime à celui de coupable. Paradoxalement, en effet, il devient rapidement *persona non grata* pour de très nombreux gouvernements ! Après tout, n'est-il pas un fauteur de troubles qui coûte cher à l'Etat et cause bien des ennuis d'ordre politique et économique aux autorités britanniques ainsi que dans les autres pays où il souhaite se rendre ?

Peu à peu, il devient évident que le simple fait de se montrer avec l'écrivain devient dangereux ; le recteur de la mosquée de Bruxelles, qui fait preuve de modération dans cette affaire, est assassiné tout comme le traducteur japonais de l'écrivain. Son traducteur italien et son éditeur norvégien seront, quant à eux grièvement blessés. Même la Suisse lui tourne le dos en refusant de prendre en charge les frais indispensables à sa sécurité lorsque le prix Colette lui est attribué à Genève en 1993, prix qu'il ne pourra pas venir chercher. Heureusement, il pourra compter sur le soutien et la solidarité de nombreux amis, aussi bien dans le milieu littéraire qu'ailleurs. Il aura notamment l'appui

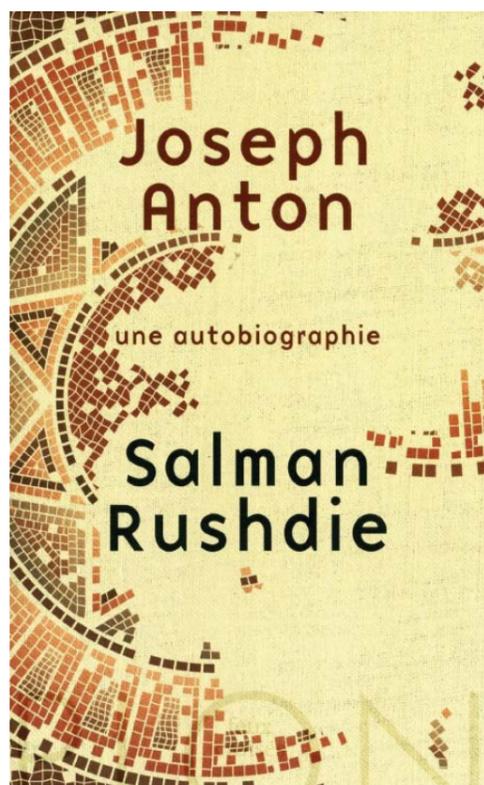
courageux de certains éditeurs et libraires qui défendent une cause précieuse : la liberté d'expression.

« *Je n'avais jamais eu envie d'écrire une autobiographie, précise Rushdie. Mais il se trouve qu'à cette époque ma vie est devenue une sorte de thriller, donc j'ai pensé que Joseph Anton pouvait devenir un personnage de roman. Cette période de mon existence est aujourd'hui close et, sauf s'il devait m'arriver quelque chose de terrible, j'espère vraiment que ces Mémoires n'auront pas de tome II...* »

Ces mots, Rushdie les a prononcés le 12 septembre 2012, à Londres, dans les bureaux de son agent. Quatre jours plus tard, les mollahs iraniens annonçaient qu'ils ajoutaient 500 000 dollars à la prime de trois millions qui récompenserait son assassin. Salman Rushdie a désormais décidé de reprendre une vie « normale », même si de lourdes menaces pèsent encore sur lui.

Cette autobiographie n'a donc rien perdu de son actualité. Les 700 pages se lisent comme un thriller : avec avidité et stupéfaction, même si, parfois, le flot de noms de personnalités célèbres peut déstabiliser le lecteur. En effet, certains peuvent trouver, à l'instar d'un journaliste du journal *Le Monde*, que ce livre ressemble fort à un règlement de compte où « ...le champ littéraire (y) devient champ de bataille. »¹ et dans lequel l'écrivain a été projeté malgré lui. Cette bataille, Salman Rushdie ne la mène pas seulement pour lui, mais pour nous tous et, de ce fait, il mérite bien notre attention, notre soutien et notre admiration ! Un livre passionnant !

¹ « Les mémoires de guerre de Salman Rushdie », *Le Monde des livres*, 20 septembre 2012



MARIONNETTES BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER

Nimo le jardinier magicien

Un spectacle joué avec des marionnettes fraîchement plantées !

Par le théâtre Felucca

Mercredi 27 février 2013 à 15h

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier



Dès 3 ans, durée 45 min. Gratuit

Planter une graine, puis dormir trois fois, et voilà que déjà une petite pousse verte sort de son pot et pointe vers Nimo. Quelques levers de soleil plus tard, et c'est une tulipe cramoisie qui se met à briller. Nimo est ravi ! Mais le petit jardinier est curieux...

SOIRÉE CINÉMA BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER

A la découverte de la mise en scène au cinéma ! La bibliothèque vous invite à nouveau à une soirée spéciale cinéma. Au programme cette fois-ci, deux courts-métrages de jeunes cinéastes romands.

Mercredi 6 mars 2013 à 19h

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57, 1214 Vernier

Entrée libre, sur inscription à la bibliothèque ou par téléphone au 022 306 07 98.

Après la projection, les deux films seront commentés par Abderrahmane Bekiekh, professeur de cinéma à Cinécurus (Genève). Cette soirée se donne pour but d'éduquer notre regard, en vue d'affiner notre propre mode de perception et de réception pour une vision plus complète et donc une meilleure compréhension de l'œuvre. Passionnant !



CONTES DE PRINTEMPS

« L'Heure du conte » les mercredis à 16h à la Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine.

Tout public, dès 6 ans (sauf les 6 mars et 24 avril)

20 février avec Josiane Marin !

6 mars avec Prisca Oester-Muller, dès 3 ans !

20 mars avec Corinne Conrad

10 avril avec Florence Henry

24 avril avec Prisca Oester-Muller, dès 3 ans !

Rendez-vous contes... les mercredis à 14h à la Bibliothèque de Vernier

Rue du Village 57, 1214 Vernier.

Tout public, dès 6 ans

20 février et **6 mars**

GOÛTERS LITTÉRAIRES

« Livres à goûter »

Partagez vos coups de cœur (ou vos déceptions) littéraires autour d'une collation.

Judis 14 mars et 2 mai 2013 à 15h30

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine.

Vous avez aimé le dernier roman dont tout le monde parle ? Vous n'avez pas apprécié le dernier Prix littéraire ? Vous souhaitez connaître de nouveaux auteurs ? Aborder d'autres genres ?

Rendez-vous à la bibliothèque pour parler en toute liberté et en toute convivialité de vos goûts littéraires avec d'autres lecteurs et avec les bibliothécaires. Une occasion de faire de belles découvertes et de nouvelles rencontres !

La Revue du P'tit Music Hohl 2013: la 21^e!

En 2012, la Revue du P'tit Music Hohl a fêté avec bonheur son vingtième anniversaire et a réalisé, à cette occasion, son record d'affluence et ses meilleures critiques. Cela a donc encouragé les auteurs D. Poupert et Ph. Herdewyn à « signer » vingt ans de gaudrioles supplémentaires pour le plus grand plaisir des spectateurs et artistes.

Le challenge d'une revue d'actualité est que la formule tient souvent de la formule magique et qu'elle résulte bien-sûr des bêtises – pour ne pas dire conneries – de nos chers politiciens et responsables. La matière première pour l'écriture tombe presque toute seule puisqu'il suffit pour les créateurs de lire la presse, écouter la radio, regarder la TV, s'intéresser aux débats politiques et, bien-sûr, savoir décrypter tout ce qui est dissimulé entre les lignes. Certes, après, il leur faut trouver les bons angles d'attaques, les situations drôles, les bonnes répliques et les chansons parodiques. C'est le pari que réussissent depuis ces cinq dernières années les auteurs et 2013 est assurément une belle cuvée. Cette nouvelle revue est féroce et caustique dans l'écriture en pratiquant la mauvaise foi qui plaît tant au public. La Revue est également très musicale avec un grand nombre de chansons parodiées ou pastichées.

Sur scène, Philippe Herdewyn, Pascal Ernst, Daniela Santos et Jackie Ferrer rivalisent de drôlerie et de férocité dans ce formidable spectacle. Cette nouvelle revue traite de la fin du monde ratée, des TPG, des roms, du budget d'état, du Grand Genève, des médias, du FC Servette, de l'ascension de Maudet, des Conseillers d'Etats et Administratifs... et bien



d'autres sujets. Pour être tout à fait franc, chaque année les élus redoublent d'inventions dans la pantalonnade – pour ne pas dire la couillonnade – et tendent le bâton pour se faire battre. Au P'tit Music Hohl, il ne s'en prive pas! Alors, n'hésitez pas et réservez votre place au P'tit Music Hohl pour cette nouvelle édition de la Revue (jusqu'au 23 mars).

INFO

Réservation spectacle et renseignements:
022 798 8 798 – www.musicohl.ch
Jeudi, vendredi et samedi spectacle à 19h45
Repas à 21h30.

Le Comité

Partageons Noël, une magnifique aventure fraternelle et conviviale!

Voilà plus de quinze ans maintenant qu'une équipe de jeunes prépare la fête du « Partageons Noël » au Lignon. Les préparatifs commencent déjà à la rentrée d'automne: le Comité se rencontre à plusieurs reprises pour organiser cette grande soirée gratuite et ouverte à tous. Les tâches sont variées: choix du menu, organisation des achats, de la décoration, recherche de musiciens ou d'artistes pour les animations, contacts avec des sponsors, préparation de jeux pour les enfants, publicité, etc. Le travail est réparti joyeusement entre les jeunes et c'est formidable de constater que chacun d'eux s'investit avec cœur et avec soin dans ses responsabilités.

Quelques jours avant Noël, plus de 15 kilos de biscuits sont préparés en vue d'être distribués aux participants de la soirée du 24 décembre. C'est justement ce jour-là que tout se met en place: dès 8h le matin, la salle est préparée de manière à pouvoir accueillir entre 200 à 300 personnes! Les jeunes, soutenus par une importante équipe de bénévoles, se mettent aussi à préparer le plat principal du repas, l'entrée et les desserts étant

apportés par des habitants ou des paroissiens du quartier. Le travail ne manque pas durant la journée et tout doit être prêt pour 19h. En effet, la soirée débute juste après la célébration œcuménique de Noël qui a lieu à l'église catholique de l'Epiphanie. Les participants arrivent alors en nombre, soit de l'église, soit des quatre coins de la ville. Des enfants, des jeunes, des adultes, des personnes seules ou des familles, des gens de toutes les cultures et de toutes les religions: la fête se veut ouverte à tous, elle est entièrement gratuite et elle n'a pas un visage confessionnel.

Le menu 2012 fut particulièrement apprécié: après un grand buffet de salades, les convives ont pu apprécier des poulets à la broche, accompagnés de pommes

de terre rôties et de gratin de poireaux. La salle était pleine et les animations ont également été bienvenues: sept musiciens sous la conduite de Sylvie Bossy (Avenir de Châtelaine) nous ont enchantés durant l'apéritif, puis la chorale de gospel « Good News » dirigée par Paul Bunga a rythmé le début de soirée. Deux jeunes musiciennes de talent, à la flûte et au piano, nous ont offert ensuite un concert de qualité.

Vers minuit, après une joyeuse soirée à l'atmosphère conviviale et fraternelle, commencent les rangements. Même si la fatigue se fait sentir, l'équipe d'organisation et les bénévoles se mettent à la tâche avec entrain afin que tout soit terminé à deux heures du matin! Un dernier verre de l'amitié vient ponctuer cette belle aventure humaine!

Vous souhaitez vous engager dans le Comité 2013 ou faire partie de l'équipe des bénévoles du 24 décembre 2013?

Contactez-nous par téléphone au 022 796 72 11.



ASSOCIATION REPAS À 5 FRANCS



26 décembre 2012, dernier repas de l'année et l'occasion de fêter Noël, même avec un jour de retard. L'association a reçu plus de 60 inscriptions et c'est avec infiniment de regrets que la présidente s'est vue contrainte

de refuser du monde. Ces très nombreux participants ont comblé de joie les bénévoles qui ont œuvré toute l'année pour que ce projet puisse être une réalité tant en fréquentation qu'en assiduité.

Les tables ont été fleuries grâce au service des espaces verts de la Ville de Vernier, que nous tenons à remercier tout particulièrement et très chaleureusement! Les bénévoles ont agrémenté le local et les tables habituelles avec quelques décorations de Noël.

Et, Oh surprise! Papa Noël a rendu visite aux convives, souvent venus en famille. Dans sa hotte, il apportait un petit présent pour tout un chacun. Panettones et Clairette de Die offerts par quelques convives ont clôturé l'année et cette fête de Noël. Les vœux, la bonne ambiance, les rires, les discussions, la musique et la danse se sont prolongés jusque tard dans l'après-midi.

Le Comité de l'Association Repas à 5 francs remercie les autorités, les services de la Ville de Vernier, les membres, les donateurs, les convives ainsi que les bénévoles qui, ensemble, ont rendu possible la réalisation d'un projet qui pour beaucoup, n'était qu'une chimère. Bonne Année 2013 et... en avant pour une année de « Repas » aussi gratifiante que celle qui vient de se terminer.

SOIRÉE DE PARTAGE ET DE DÉCOUVERTE DU KOSOVO

Venez nombreux participer à une soirée culturelle de partage pour soutenir une école au Kosovo. Au programme: la découverte du Kosovo à travers son histoire et ses traditions. Divers spectacles et plats nationaux viendront animer cette soirée. De nombreux groupes artistiques vous feront (re)découvrir la musique kosovare.

Samedi 16 mars 2013 dès 16h30

Salle des fêtes d'Avanchet-Salève, rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets - TPG tram 14 et 18 arrêt « Balaxert »

Tous les dons et bénéfices récoltés seront reversés pour la rénovation de l'école « Ahmet Hajdari » dans le village de Beguncë qui se situe dans la ville de Viti au Kosovo.

Programme de la soirée

16h30	Début des récoltes des fournitures scolaires
18h	Ouverture des portes et début de la soirée
18h30	Discours des intervenants
19h30	Début des repas
21h	Début des concerts
23h	Fin des concerts
24h	Fermeture des portes

Contact

Comité de l'association
Play With Fairplay (P.W.F.)
association.pwf@gmail.com
tél. : 078 656 79 29 ou
078 921 68 40



« Vi//e invisible » : Regards croisés-exposition photo

Le service de la culture et l'association Genève Tiers-Monde (GeTM) vous invitent au lancement de l'exposition photo itinérante « Vi//e invisible-Regards croisés-Jeunes d'ici et d'ailleurs » à la Maison Chauvet-Lullin du 8 au 19 mars 2013. Un événement accompagné d'une conteuse présente lors du vernissage le 8 mars à 18h et lors d'une représentation spéciale le dimanche 17 mars dès 17h.



4^e arrondissement, ville de Cotonou (Benin).



Street Art – Bogota (Colombie).

L'exposition photo « Vi//e invisible-Regards croisés » met en avant des photographies prises par des adolescents et jeunes adultes vivant à Bogota (Colombie), Cotonou (Bénin) et Genève. Un moyen inédit pour les jeunes du Sud de communiquer avec ceux du Nord.

Par ces images, il s'agit de rendre visible les aspects insolites de chaque ville. Mais aussi d'offrir une perception dynamique de ce qui est souvent oublié par les politiques publiques et les médias. Ainsi, des scènes de la vie urbaine confrontent, côte à côte, Genève, Bogota et Cotonou. Les thèmes abordés par les photos concernent : la problématique du développement durable, les enjeux de l'urbanisation, l'accès difficile au logement et les enjeux du « vivre ensemble ».

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration des trente ans d'activités de l'association d'aide au développement Genève Tiers-Monde. L'ONG, basée à Genève, travaille actuellement en Amérique latine (Pérou et Colombie) et en Afrique (Bénin, Togo). Trente ans d'une aventure passionnante que l'association souhaite partager avec le public de Vernier, en mettant en valeur la capacité des jeunes à nous surprendre et à nous interroger sur les réalités des villes d'aujourd'hui.

Programme et heures d'ouverture

- Vendredi 8 mars: Vernissage de 18h à 22h.
Présence d'une conteuse.
- Samedi 9 et dimanche 10 mars: Exposition photo de 14h à 18h.
- Du 11 au 15 mars: Exposition photo de 14h à 18h.
Visites pédagogiques de 9h à 11h30, ou sur rendez-vous.
- Samedi 16 mars: Exposition photo de 14h à 18h.
- Dimanche 17 mars: Exposition photo de 14h à 18h. Présence d'une conteuse dès 17h (conte tout public).
- Lundi 18 mars: Exposition photo de 14h à 18h.
- Mardi 19 mars: Exposition photo de 14h à 18h.
Fin de l'exposition.
- Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28 et 54 arrêt « Vernier-Village »

Théâtre-Forum: nouvelle génération et vieux papiers

De 12 à 112 ans: on se comprend ou bien?
Jeudi 14 mars à la Salle des Fêtes d'Avanchet-Salève à 18h30

Avec des yeux mobiles, la compagnie de théâtre le Caméléon aborde, sans tabous ni complexes, avec tendresse et humour des sujets parfois difficiles.

Une navette gratuite assurera le transport aller et retour depuis les Libellules, Le Lignon, Châtelaine et Vernier-Village!

L'éducation est-elle l'affaire de chacun? Comment intervenir lorsque quelque chose nous dérange? Le théâtre-forum vous offre un espace de partage et vous invite à libérer votre créativité, parler, dédramatiser et rire de certaines situations du quotidien.

Réservez votre place lors de l'inscription au spectacle.
Inscriptions obligatoires d'ici à jeudi 7 mars 2013

Venez nombreux participer à ce spectacle gratuit qui aura lieu le jeudi 14 mars 2013 de 18h30 à 20h à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève.



INFO

Jeudi 14 mars à 18h30

Salle des fêtes d'Avanchet-Salève
Rue François-Durafour 17

TPG tram 14 et 18
arrêt « Balexert »

Inscriptions possibles dans plusieurs lieux:

Maison de Quartier des Libellules: tél. 022 796 12 64
Maison de Quartier de Vernier-Alibi: tél. 022 341 04 08
Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon: tél. 022 970 06 90
Maison de Quartier des Avanchets: tél. 022 796 24 80
Service de la cohésion sociale: tél. 022 306 06 70

Chicago, la comédie musicale

La Ville de Vernier vous propose une comédie musicale sous fond de musique jazzy interprétée par la compagnie Broadway et le célèbre orchestre Swiss Yerba. Audacieuse, drôle, chic et sexy, *Chicago* vous emmènera en plein cœur des années folles.

La Compagnie Broadway, collectif de comédiens-chanteurs professionnels, spécialisée dans la comédie musicale, et l'Orchestre Swiss Yerba présentent la célèbre comédie musicale : *Chicago*

Avec Joanne Gaillard, Céline Rey, Noam Perakis, Pascal Parizot, Fabrice Pasche, Tiphène Pichonnaz, Faustine Jenny, Renaud Delay, Cindy Diesbach, Frédéric Broadard, Lorie Guillod, Loren Munoz...

Drôle, chic et sexy! Vous ne résisterez pas au charme de Roxie et Velma, ces séduisantes meurtrières de Chicago prêtes à tout pour trouver la gloire. Aidées par Billy Flinn, un brillant avocat, elles vont enchaîner coup sur coup bas pour parvenir à leurs fins.

Du rythme, de l'humour, de l'audace, tout le charme des années 1920 sous fond de musique jazzy... Un vrai show à l'américaine dans une nouvelle adaptation française.

INFO

Vendredi 15 mars à 20h
Samedi 16 mars à 20h
Dimanche 17 mars à 15h

à la Salle des Fêtes du Lignon
Place du Lignon 16

Billets en vente sur
www.vernier.ch/billetterie
au Stand Info Balexert ou au service
de la culture, tél. 022 306 07 80,
culture@vernier.ch



ASSISTEZ GRATUITEMENT AUX RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES DE L'OSR

La Ville de Vernier soutient l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR). En tant que membre des Amis de l'OSR, nous bénéficions de 20 cartes transmissibles donnant un accès exclusif aux répétitions générales. Les cartes sont disponibles à la réception de la Mairie (rue du Village 9, tél. 022 306 06 06 de 9h à 12h et de 14h à 17h). Elles seront distribuées contre présentation d'une pièce d'identité et selon l'ordre d'arrivée. Les répétitions ont lieu au Victoria Hall, rue du Général-Dufour 14, 1204 Genève.

Mercredi 27 mars 2013, 10h à 13h

Semyon Bychkov, direction ; Katia & Marielle Labeque, piano
Richard Dubugnon : Concerto pour deux pianos et double orchestre «*Battlefield*» op. 54 (création suisse) (30') / Gustav Mahler : *Symphonie N°1 en ré majeur*, «Titan» (53')

Mercredi 8 mai 2013, 10h à 13h

Kazuki Yamada, direction ; Brigitte Fournier, soprano ; Ludovic Tezier, baryton
Chœur de chambre de la Haute Ecole de musique de Genève, (Celso Antunes, direction)
Gabriel Fauré : *Requiem en ré mineur* op. 48 (39') ; Maurice Ravel *Daphnis et Chloé*, ballet en trois parties (50')

Mardi 14 mai 2013, 10h à 13h

Neeme Järvi, direction ; Alexander Gavrylyuk, piano
Sergeï Rachmaninoff : *Concerto pour piano et orchestre N°1 en fa dièse mineur* op. 1 (27') ; Hector Berlioz : *Symphonie fantastique* op. 14 (49')

Mercredi 29 mai 2013, 10h à 13h

Neeme Järvi, direction ; Alexander Gavrylyuk, piano
Sergeï Rachmaninoff : *Vocalise pour orchestre* op. 34 n°14 (4') et *Concerto pour piano et orchestre N°4 en sol mineur* op. 40 (24') et *L'île des morts, poème symphonique pour orchestre* op. 29 (20') et enfin *Rhapsodie sur un thème de Paganini* op. 43 (22').

Chéquier culture

L'un des trois axes de la politique culturelle du Conseil administratif de Vernier est de faciliter l'accès de la population à la culture. Outre les tarifs attractifs proposés lors des manifestations et la carte pour 5 spectacles à CHF 50.-, la Ville de Vernier fait désormais partie des partenaires du Chéquier culture.

Le Chéquier culture se présente sous le format d'un carnet de six chèques individuels, nominatifs et annuels. Les six chèques de CHF 10.- sont valables pour l'année civile et sont tous cumulables, ils ne sont pas transmissibles. Cependant, vous avez la possibilité d'inviter quelqu'un grâce à votre Chéquier, à condition que vous soyez également présent-e. Vous pouvez directement utiliser les chèques pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2013. La liste des partenaires culturels est inscrite dans le Chéquier.

A qui s'adresse le Chéquier culture ? Le Chéquier culture est proposé aux personnes qui sont domiciliées à Vernier, qui ont plus de 21 ans et moins de 65 ans et qui sont au bénéfice du subsidé A, B ou 100% pour l'assurance-maladie. Les étudiants-es, les chômeurs-euses et bénéficiaires d'une rente AI ne peuvent pas recevoir le Chéquier car ils

bénéficient déjà d'autres rabais sur les prestations culturelles, liées à leur statut.

Comment obtenir le Chéquier culture ? Vous avez reçu une lettre, en début d'année 2013, vous indiquant que vous avez droit au Chéquier culture. Il vous suffit d'envoyer une copie de la lettre au service de la culture avec une copie de votre carte d'identité. Le service de la culture vous fera parvenir par courrier postal votre Chéquier nominatif.

Coordonnées du service de la culture :
Ville de Vernier
Culture
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 – Fax 022 306 07 81
culture@vernier.ch

SPECTACLE DE DANSE POUR JEUNE PUBLIC

Ne manquez pas notre prochain spectacle de danse pour jeune public, *Le Roi des Bons*

Samedi 23 février à 16h30 à la salle des fêtes du Lignon

Place du Lignon 16 – Ouverture des portes et buvette dès 15h30, tout public, dès 5 ans

Toutes les histoires de danse ne sont pas sérieuses. Ecoutez plutôt celle-ci. Il y a très très longtemps vivait dans un pays lointain un roi nommé Léon. Très cruel. Mais surtout très beau. Tellement beau, tellement égoïste qu'il ne supportait pas la beauté chez un autre que lui. Si par malheur cela arrivait, il faisait trancher la tête du coupable. Les habitants de son royaume n'avaient donc pas d'autre choix que de s'enlaidir. De la plus horrible façon. Chacun devait faire preuve d'imagination. Pourvu qu'il fût moche et le restât. Sans Epouvantine on serait mort de chagrin dans ce pays. Un joli bébé, vraiment, cette Epouvantine, grâce à qui le cauchemar cessa. Comment ? On ne le dira pas. Toujours est-il que le terrible roi Léon devint le roi des Bons...



Chorégraphie de Bernard Glandier pour 8 danseurs, d'après *Le Roi des Bons* d'Henriette Bichonnier © Gallimard Jeunesse

Billets en vente au Stand Info Balexert, au Service de la culture
www.vernier.ch/billetterie, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch



Le Contrat de Quartier de Vernier-Village vient à votre rencontre

Samedi 23 mars 2013 de 10h à 12h

L'équipe du Contrat de Quartier de Vernier-Village vous invite à une verrée amicale et informative. Une idée à partager, un manque à combler, des améliorations à proposer, pensez Contrat de Quartier!

Informations utiles et lieux de rencontre disponibles sous: www.cqvernervillage.ch

Tél. 079 745 67 48 – projets@cqvernervillage.ch



Concerts au Lignon

Dimanche 24 février 2013 à 18h

Temple du Lignon

Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

Quatuor SIROS,

Œuvres de Haydn, Dvorak et Debussy

L'entrée au Concert du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Bienvenue à la Bourse aux vêtements de Vernier-Village

Tous les mardis de 14h à 17h
Premier mardi du mois de 14h à 19h

Bourse

On vous attend chaque mardi à l'école de Vernier-Place. Venez nombreux dès maintenant découvrir la collection d'été.

aux



Vêtements

de Vernier-Village

Tél. 079 443 57 50

case postale 463 - 1214 Vernier

A la MACAV

Du 25 février au 21 mars 2013

Rue du Village 52, 1214 Vernier

«Couleurs du monde» par M.-J. Abel

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: tél. 079 401 01 90

Grand jeu de loto

Samedi 2 mars 2013
de 16h à 22h

Salle des fêtes de l'école
Avanchet-Salève. Entrée gratuite.

2 cartons par personne au prix de CHF 5.- pour la soirée et 4 séries spéciales à 2.-

Boissons, sandwich et mets au fromage à prix modique.

Venez en famille, entre amis, vivre ce temps de jeux et de convivialité.



« Joyeux Dimanches! »

Dimanche 3 mars
à 12h15

au Centre de Quartier du Lignon
(derrière l'église catholique de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par personne est demandée. Le vin est en supplément. Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

Coupable? Non coupable?

Twelve angry men (Douze hommes en colère), c'est le titre original de la pièce de Reginald Rose, créée en 1953. Le film de Sidney Lumet (1957) va lui donner la très large audience dont a bénéficié cette œuvre au cours des années. Scénario écrit par Rose lui-même, avec à l'affiche, le jeune Henry Fonda!

Douze jurés sont réunis dans une salle de délibérations. Ils ont à se prononcer sur la culpabilité d'un jeune homme de seize ans, accusé d'avoir tué son père d'un coup de couteau.

Lorsque la pièce commence, la situation est claire: toutes les preuves sont contre l'accusé, on va donc vers un verdict de culpabilité, entraînant la peine de mort. Mais c'est sans compter avec le système de la justice américaine: le jury doit prendre sa décision à l'unanimité. Un seul avis contraire, et...

Depuis 1953, la pièce a connu plusieurs versions, parmi lesquelles la version exclusivement masculine de la création, une

version entièrement féminine, et, comme nous vous le propo-



sons cette année, une version pour distribution mixte, d'où l'adaptation du titre: douze jurés en colère. Venez nombreux assister à nos discussions, partagez nos certitudes et nos doutes... A bientôt!

L'équipe du théâtre de Vernier



Du 1^{er} au 22 mars 2013

Mardis, mercredis à 19h, vendredis, samedis à 20h15 et dimanches à 17h

Salle des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier
Buvette et buffet avant ou après le spectacle!

« MUSIQUE ET FONDUE » AVEC L'AVENIR ACCORDÉONISTE

Pour la troisième année, deux sociétés du canton de Genève, la Brante, Musique villageoise de Bernex, et l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, vous convient à leur sympathique soirée «Musique et Fondue».

Samedi 9 mars 2013 dès 19h

Salle communale de Luchepelet, 22, route d'Aire-la-Ville, Bernex.

Dans un décor de paysage suisse, vous pourrez déguster une fondue «maison» et/ou une succulente assiette de charcuterie tout en écoutant nos orchestres interpréter de la musique populaire et variée. Cette année, en invité d'honneur, l'orchestre de rue «LècheBéton» vous divertira de ses airs surprenants et inédits.

Dès 22h: Bal folk et tombola

Réservation conseillée. Entrée libre.

Fondue CHF 15.-, assiette de charcuterie CHF 15.-

Réservation:

Tél. 079 715 74 00 (répondeur) ou fondue@labrante.ch



Journée des Métiers 2013 : une immersion à Vernier !

Pour permettre aux élèves de 9^e du cycle d'orientation de réaliser la richesse et la grande diversité du monde professionnel, le Cycle d'orientation et l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) organisent, en collaboration étroite avec les entreprises et les partenaires de la formation professionnelle, la Journée des Métiers.

C'est à cette occasion que le 22 janvier 2013, le Cycle d'orientation du Renard et la Ville de Vernier ont collaboré afin d'ouvrir les portes de l'administration verniolane à plus d'une vingtaine d'élèves qui ont pu découvrir les facettes du monde professionnel par une immersion dans plusieurs services communaux. Elaboré par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et la direction générale du CO (DGCO), à la suite de la volonté des citoyennes et des citoyens de doter le cycle d'orientation d'une nouvelle organisation, le dispositif d'information et orientation scolaire et professionnelle (IOSP) a pris une nouvelle dimension et œuvre notamment à optimiser l'information donnée aux élèves sur les filières qui s'offrent à eux à l'issue de la scolarité obligatoire.

La définition d'un projet professionnel et personnel passe donc par toute une série de prestations d'information et de conseil, offertes dorénavant dès la première année du cycle d'orientation. Le programme progresse sur deux axes permet-

tant, d'une part, aux élèves d'aller à la rencontre du monde professionnel, de sa diversité et de ses réalités et, d'autre part, de développer des compétences au niveau pédagogique et de disposer d'informations utiles à la préparation de l'orientation, qu'elle soit scolaire ou professionnelle. La Journée des Métiers s'inscrit dans cette nouvelle organisation et offre, avec la collaboration des entreprises et partenaires, la possibilité aux élèves de s'immerger durant une journée complète dans l'univers professionnel.

Ce projet rejoint les objectifs du service de la cohésion sociale (SCOS) de la Ville de Vernier. Plus particulièrement, la délégation à l'emploi qui œuvre de manière transversale avec la délégation à la jeunesse dans leur mission d'animation des réseaux jeunesse. Ceux-ci rassemblent, entre autres, l'ensemble des partenaires chargés d'accompagner les jeunes dans leur insertion socioprofessionnelle: la FASE (travailleurs sociaux hors murs, maisons de quartier, maisons des jeunes et les



Elmi, en 9^e du CO Renard aux côtés d'une partie des employés du service de la culture de la Ville de Vernier : Anicée Favero, Daphnée Dumusc, Mireille Fischer et Antoine Bertschy.

Jardins Robinsons), les éducateurs des écoles en Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP), les conseillers sociaux des cycles d'orientation ainsi que plusieurs services municipaux de la Ville de Vernier.

Le projet La Journée des Métiers a été accueilli très favorablement par la Ville de Vernier qui soutient activement ce type de démarche. C'est donc plus d'une vingtaine d'élèves qui ont pu, le temps d'une journée, découvrir le quotidien de divers employés communaux et participer activement aux tâches professionnelles. Un grand nombre de services de l'administration verniolane ont répondu présents pour accueillir ces jeunes venus pour orienter ou confirmer leur projet professionnel. Les élèves ont eu l'occasion d'intégrer les services suivants: les espaces verts, la cohésion sociale, la culture, la police municipale, l'espace de vie enfantine (EVE) de Vernier-Village et le Service de la petite enfance. D'autres entités verniolanes, avec qui l'administration collabore, ont également ouvert leurs portes lors de cette journée. Parmi elles, les Maisons de Quartier des Libellules et des Avanchets, l'espace de vie EMS la Châtelaine et la Ludothèque de Châtelaine.

Lorsqu'on est adolescent, faire un choix quant à son avenir n'est pas facile: qu'en pensent Elisa, Fanny et Elmi, trois élèves du Cycle d'orientation du Renard en immersion à Vernier?

Elisa et Fanny ont toutes deux fait leur première expérience professionnelle à l'espace de vie enfantine de Vernier-Village.

Pour elles, le choix est simple, elles veulent être éducatrices de la petite enfance et travailler au contact des enfants. Elles sont sûres de l'orientation de leur avenir professionnel. Cela ne fait pas de doute, déjà à 13 ans, travailler avec et pour les enfants, c'est ce qu'elles veulent faire. Durant cette journée d'immersion, après une présentation de l'établissement et du personnel, elles ont pu évoluer dans un groupe et établir un contact privilégié avec les enfants. A la fin de la journée, le retour est positif, cette première expérience confirme leur choix. Pour elles, cette journée leur a appris les gestes et tâches du quotidien du métier d'éducatrice. Prochaine étape: renouveler l'expérience et acquérir des compétences dans ce domaine.

Elmi, quant à lui, a eu l'opportunité de découvrir le quotidien des employés du service de la culture. Après une présentation de leur travail et du fonctionnement du service, il a pu prendre connaissance des différents métiers exercés au service de la culture. Pour Elmi, faire un choix sur son avenir professionnel se construit petit à petit. Néanmoins, une chose est sûre, il aime les chiffres et choisira un cursus scolaire qui lui permettra de travailler avec. Il prévoit, à la fin de ces trois années d'école obligatoire, d'aller à l'école de commerce et de faire des stages. Pourquoi pas dans le milieu bancaire. Prochaine étape: ouvrir son champ de connaissance, continuer à s'informer sur les différents métiers pour confirmer son choix ou susciter une nouvelle vocation.

ATELIER ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

Atelier marionnettes

**Le samedi 16 mars 2013
entre 9h30 et 12h30,
fin de l'atelier à 12h**

à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68,
1219 Châtelaine – Bus: 6, 19 et 51
arrêt « Châtelaine »

Cet atelier est destiné aux enfants en âge préscolaire, accompagnés d'un adulte: parent, famille ou famille d'accueil.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.



La ludothèque « l'Arbre à Jouets »

La Ludothèque a été fondée en 2001 par des mamans des quartiers d'Aire et du Lignon qui se demandaient ce qu'elles pourraient faire des jeux que leurs enfants devenus trop grands n'utilisaient plus, mais surtout de donner la possibilité aux familles du quartier d'emprunter des jeux. Elles ont aussi fait appel aux ludothèques existantes. Ainsi a débuté l'aventure de notre Ludothèque.

Comme il fallait lui donner un nom, ce sont les élèves des écoles qui nous ont fait d'intéressantes propositions et notre choix s'est finalement porté sur le dessin d'Aurélien intitulé « l'arbre à jouets ». C'est ainsi que notre association et son logo sont nés avec le concours des enfants et des parents investis dans le projet.

Après deux ans de recherche de local, de mise en place et de préparation des jeux, le 1^{er} mars 2003 la Ludothèque L'Arbre à Jouet d'Aire-Le Lignon a été officiellement inaugurée, en grande pompe, avec les autorités de la Ville de Vernier, la télévision Canal 29, les différentes associations du quartier, les habitants et les enfants. Nous avons installé notre ludothèque dans des locaux de 35 m² loués à la Paroisse protestante. Nos ouvertures étaient bi-hebdomadaires : le lundi de 16h à 19h et le jeudi de 15h30 à 18h et uniquement pour les prêts en raison de l'exiguïté des locaux.

En 2008, la Ville de Vernier a mis à notre disposition un local plus grand qui se trouve sous la paroisse catholique dans le Centre de Quartier. Grâce à cette opportunité, nos horaires ont pu être élargis, les enfants et leurs parents avaient dès lors la possibilité de jouer également sur place.

Jusqu'au 1^{er} février 2011, la ludothèque n'a fonctionné qu'avec 12 bénévoles. Depuis cette date, un poste à 50% nous a été attribué par la Ville de Vernier. Cela nous a permis d'élargir nos horaires

d'ouverture :

- lundi de 16h à 18h30, tout public
- mercredi de 9h à 11h pour les plus petits et leurs accompagnants
- mercredi de 14h à 18h, tout public
- jeudi de 15h30 à 18h, tout public
- samedi de 10h à 12h, tout public

Nous accueillons également les enfants du parascolaire d'Aire et du Lignon (le mardi et le vendredi), l'EVE des Libellules, l'école du Lignon, les Joyeux Dimanches et le Salon de Sylvia.

Nous participons aussi à des événements plus ponctuels qui animent la vie du quartier : la Fête du Bonhomme Hiver, L'Escalade, l'après-midi jeux et la soirée jeux avec Joca, la fête de la Maison de Quartier, la fête de l'école...

Nous ouvrons pendant les vacances scolaires de février, de Pâques et d'octobre. De même que les deux premières semaines de juillet et les deux dernières d'août selon les horaires suivants : lundi, vendredi et samedi de 10h à 12h ; mardi,

mercredi et jeudi de 14h à 18h.



Nous organisons des soirées jeux les vendredis dès 20h, le 8 mars, le 12 avril, le 3 mai et le 7 juin 2013.

Nous ouvrons les dimanches de 14h à 16h : le 3 février, le 3 mars, le 14 avril, le 5 mai et le 9 juin 2013.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook.

Vous avez un peu de temps, vous aimez les enfants, vous aimez jouer, la ludothèque recherche des bénévoles pour ses ouvertures, même quelques heures par mois.

Nous nous réjouissons de pouvoir partager avec vous, jeunes ou moins jeunes, un moment autour d'un jeu que vous nous aurez conseillé ou que nous nous ferons une joie de vous faire découvrir.

AUX MEMBRES DE LA LUDOTHÈQUE DE CHÂTELAINÉ

Nous sommes heureux de vous convoquer à l'assemblée générale de la ludothèque qui aura lieu

Vendredi 22 mars 2013 à 19h30

à la ludothèque de Châtelaïne

Av. de Châtelaïne 83

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2012
2. Rapport d'activités
3. Présentation des comptes
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Election du comité
6. Divers

Le comité de la ludothèque de Châtelaïne souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Ilot de paradis cherche jardinière ou jardinier pour le faire exister !

Eh oui, nous voilà au début d'une nouvelle année au Jardin Robinson du Lignon. Comme chaque année depuis plus de quarante ans, nous accueillons quotidiennement, les jeunes de 6 à 12 ans pour des festins de vie. Au menu 2013, nous vous avons concocté un programme particulièrement alléchant, foisonnant d'activités, de sortie et d'ateliers de toutes les saveurs, mélangé à une bonne dose de bonne humeur, saupoudré de moment d'aventure et de drôles de défi. À consommer de préférence avant la fin de l'année, en bonne compagnie.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter notre site internet : www.jardinrobinson.ch

Ceci étant, pour que ce lieu magique perdure encore longtemps et continue à nourrir nos enfants, notre quartier et notre commune de ces délices existentiel, il nous faut œuvrer ensemble pour faire vivre cet îlot de paradis, le soigner et le voir s'améliorer au profit des nouveaux besoins procédant du temps qui passe. Effectivement, comme un jardin, il faut l'entretenir au gré des saisons et de la caresse du temps, mais aussi l'adapter aux nouveaux besoins de la terre et des habitants. C'est pourquoi, nous vous interpellons aujourd'hui pour vous demander votre aide, votre savoir-faire ou vos idées pour améliorer notre lieu et ainsi améliorer votre quartier, pour vous, vos enfants, vos voisins.

C'est pourquoi, à l'occasion de notre assemblée générale ouverte à tous, qui aura lieu le **mardi 5 mars**, nous recherchons des nouveaux membres de comité pour notre association et ainsi compléter notre équipe active « de jardinier-ère de vie » du Robinson.

La motivation, l'envie de partager et une soirée de libre par mois sont les seuls critères nécessaires pour rejoindre l'équipe. L'association, le comité, l'équipe d'animation ainsi



que les enfants vous remercient d'avance pour votre intérêt et se feront une joie de vous accueillir chaleureusement. Vous pouvez nous contacter au plus vite soit par téléphone : 022 96 70 66 soit par mail : jr.lignon@fase.ch

Date à retenir (pour plus d'infos, voir notre site)
Assemblée générale : **mardi 5 mars** à partir de 19h
La fête du bonhomme d'hiver : **vendredi 22 mars**

Horaires d'ouverture du Jardin Robinson du Lignon

L'accueil libre permet aux enfants de fréquenter le lieu pendant les heures d'ouvertures, quand ils le désirent et sans devoir prévenir.

- Durant les semaines, après l'école de 16h à 18h
- Les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 18h, possibilité de manger sur place pour un horaire continu sur la journée.
- Le samedi de 13h30 à 18h
- Durant les vacances scolaires, même horaire que le mercredi du lundi au vendredi.

Nos coordonnées

Jardin Robinson du Lignon, place du Lignon, 1219 Le Lignon.
Permanence téléphonique le lundi et jeudi de 13h30 à 16h, tél. 022 96 70 66.

www.jardinrobinson.ch

et retrouvez-nous aussi sur Facebook

A la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

Repas en musique
Vendredi 22 février de 19h à 23h

Retrouvez nous à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon pour une inoubliable soirée raclette au son de l'accordéon, avec l'incontournable Olivier Emonet.

Portion de raclette avec pomme de terre : CHF 3.-, assiette de viande séchée : CHF 6.- et boissons : prix du bar
Réservation souhaitable au 022/970 06 90 ou par mail : mq.aire@fase.ch jusqu'au jeudi 21 février.

Assemblée générale de la Maison de Quartier
Vendredi 22 mars à 19h

Tous les habitants sont cordialement invités. Un apéritif sera servi en fin de séance.

Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, ch. Nicolas-Bogueret 12bis, 1219 Aire.

Appel à projets

L'équipe d'animation et le comité de gestion sont à votre disposition pour la mise en place d'éventuels nouveaux projets. Si vous avez des envies, des besoins, des suggestions, venez en discuter avec nous.

Location de salle

Nous vous rappelons que la MQAL met à disposition certaines de ses salles.

Pour les anniversaires des enfants les mardis après l'école de 16h à 18h. Salle disco, possibilité de DJ : CHF 50.-.

Pour les fêtes de famille, les samedis dès midi, grande salle et accès cuisine : CHF 200.- (CHF 200.- de caution).

Plus d'informations sur notre site internet : www.mqal.ch

Au Jardin Robinson de Balexert

La semaine dernière, le Jardin Robinson a accueilli une ribambelle d'enfants durant les vacances de février. Bonne humeur, rires et rigolades furent au rendez-vous. Voici nos prochaines activités :

Repas interculturels

Pour cet événement, des habitants du quartier confectionnent un repas de leur pays et le partagent avec d'autres. Si vous êtes intéressés à faire connaître une spécialité de votre région, prenez contact avec l'équipe d'animation afin d'organiser un repas.

Mardi 19 février de 19h à 22h

Nous pourrions déguster une spécialité colombienne « Tamales y Empanadas » préparée par Carolina.

Mardi 19 mars de 19h à 22h

Le repas est à définir.

Sur inscription : CHF 11.-/adulte et CHF 7.-/enfant

Soirées jeux

Le Jardin Robinson de Balexert et la ludothèque de Châtelaine proposent aux enfants accompagnés de leur parent de s'amuser autour de différents jeux.

Mardi 5 mars de 18h à 21h

Sur inscription : CHF 5.-/personne

Vacances de Pâques

Durant les vacances, le Jardin Robinson est ouvert en accueil libre. Il existe également une formule sur inscription le jeudi 28 mars, inscription pour le repas de midi.

Du mardi 2 au vendredi 5 avril : l'inscription comprend le repas de midi ainsi qu'une sortie le jeudi.

Les inscriptions débutent le **lundi 25 février** dès 16h.

Les Ateliers

Atelier tricot

Susi et Josi viennent partager leur passion avec les enfants durant l'atelier « Au fil du Temps »

mercredis 27 février et 13 mars dès 10h

Atelier terre

Sandrine propose aux enfants de modeler de la terre et de créer des objets des plus farfelus

mercredi 6 mars de 14h à 16h

Bénéficiez d'un programme d'exercice dans le cadre de l'étude EPHYCOS

D'ici à 2030, le nombre de personnes âgées de 65 à 79 ans augmentera de 30%, et celui des plus de 80 ans de 80%. L'activité physique représente un facteur déterminant dans le maintien d'une bonne qualité de vie et une opportunité unique d'accroître le nombre d'années vécues de manière active et indépendante après l'âge de la retraite. De nombreuses recherches scientifiques ont notamment démontré les bénéfices de certains programmes d'exercice sur le maintien des capacités physiques et la prévention des chutes chez les seniors.

Dans ce contexte, le service des maladies osseuses des Hôpitaux Universitaires de Genève réalise une étude* (étude EPHYCOS) visant à évaluer l'effet de deux programmes d'exercice sur les performances physiques et mentales, et le risque de chute, chez 140 seniors issus de la région genevoise. Grâce à la collaboration de la Ville de Vernier, des cours seront notamment proposés chaque semaine dans votre commune ! Vous souhaitez améliorer votre bien-être et celui du plus grand nombre en participant à une étude

scientifique, dans la bonne humeur et la convivialité ? Alors participez à l'étude EPHYCOS !

Qui peut participer ? En quoi consiste l'étude ?

Si vous êtes âgé(e) de 65 ans ou plus, rejoignez l'étude EPHYCOS ! Vous aurez ainsi l'occasion de pratiquer gratuitement douze mois de cours hebdomadaires de rythmique Jaques-Dalcroze (Institut Jaques-Dalcroze) ou de mobilité, d'équilibre et de renforcement musculaire (Gymnastique Seniors Genève), dans votre commune.

Si vous remplissez les critères, il vous sera donc proposé de prendre part à cette étude qui durera douze mois. Les cours hebdomadaires, sous forme de groupe, pourront accueillir une quinzaine de participants (durée du cours : 1h). Les évaluations prévues dans le cadre de l'étude incluent des tests simples évaluant les performances de marche, d'équilibre et de la force musculaire, ainsi que la passation de questionnaires portant sur différents domaines en lien avec la santé.

Comment participer ?

Si vous êtes intéressé-e à prendre part à cette étude, des séances d'information sont organisées :

- **Jeudi 21 février** au Centre de Quartier des Libellules à 14h30, route de l'Usine-à-Gaz 10, 1219 Aire
- **Mardi 26 février** au Centre de Quartier de Poussy à 14h30, chemin de Poussy 56, 1214 Vernier
- **Mercredi 27 février** au Centre de Quartier du Lignon à 14h30, place du Lignon 32, 1219 Le Lignon
- **Jeudi 28 février** au Centre de Quartier des Avanchets à 14h30, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Si vous souhaitez de plus amples informations, un membre de l'équipe EPHYCOS se fera un plaisir de vous répondre au 022 305 63 28 ou par e-mail à l'adresse suivante melany.hars@hcuge.ch.

* Cette étude a été approuvée par la Commission d'Ethique des Hôpitaux Universitaires de Genève. Participation gratuite. Stricte confidentialité des données.

L'activité physique peut contribuer grandement au bien-être physique, mental et social.



LES RENCONTRES MUSICALES – THÉ DANSANT POUR LES SENIORS DES AVANCHETS

Cette année a commencé dans la joie et la bonne humeur. Le premier thé dansant a été une réussite. Nous vous invitons à nous rejoindre afin de couper la morosité ambiante et de passer un moment de convivialité :

Samedi 9 mars 2013 de 14h à 18h

au Centre de Quartier des Avanchets (dans le centre commercial).

Entrée libre, boissons et pâtisseries à prix modiques, accès aux personnes à mobilité réduite.

Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.

Venez nombreux!

La danse et la musique réjouissent les cœurs.

Avec le soutien du



RENCONTRES CAFÉ-CROISSANTS

Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Châtelaine-Balexert et des Avanchets dès 50 ans. Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos ami-e-s.

Elles sont organisées par le groupe de préparation des rencontres Café-Croissants de Châtelaine-Balexert et celui des Avanchets, le CAD (Centre d'animation pour retraités), la Maison de Quartier des Avanchets et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.



A Châtelaine-Balexert

**Mercredi
27 février**

**NOUVEL HORAIRE:
de 9h30 à 11h**

Centre de Quartier
de Balexert
Avenue de Crozet 31
1219 Châtelaine

« La police municipale
de Vernier se présente et
répond à toutes vos
questions... ».

Aux Avanchets

**Jeudi
7 mars
de 9h30 à 11h**

Centre de Quartier
des Avanchets
(à l'intérieur du centre
commercial)

« Faisons ensemble le
bilan des activités pour
seniors des Avanchets
en 2012 et imaginons la
suite... ».

Renseignements:
Service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

Une équipe de Vernier très solide dans le tchoukball suisse

Les amateurs de tchoukball se sont rendus le 25 janvier dernier au centre sportif du Bois-des-Frères, pour assister au duel au sommet de la ligue nationale B, celui de l'équipe de Genève 2 face à Vernier.

Cette rencontre unique met aux prises deux équipes solides, qui ont survolé leur championnat et restent invaincues jusqu'à cette rencontre.

Après de longs échauffements et un cri de guerre, le match peut débuter. Dès la première minute, on ne vend pas cher la peau de Vernier. En effet, en quelques secondes, l'équipe verniolane se retrouve déjà à courir contre un score négatif de 4-0, laissant présager le pire.

Après une entame cauchemardesque, les Verniolans ont su relever la tête avant qu'il ne soit trop tard, et clôturent le premier tiers temps avec trois points de retard.

Les deux équipes se valent et montrent qu'elles ne lâcheront rien dans cette rencontre. Malgré le grand fair-play entre les deux équipes, la tension reste palpable, surtout au milieu du deuxième



tiers-temps, où Vernier revient au score et réussit à passer l'épaule pour finir le deuxième tiers avec trois longueurs d'avance sur Genève 2.

Au dernier tiers-temps, Vernier ne doit pas relâcher la pression car les Genevois luttent jusqu'à la fin du match. Vernier reste concentré jusqu'à la fin du temps réglementaire en inscrivant de nombreux points spectaculaires. Vernier s'impose

au bout du suspens sur le score de 62-68 et conserve son invincibilité lors de ce championnat suisse 2012-2013 et finit le premier tour en tête de ligue nationale B.

Vernier se positionne de la meilleure des manières en vue des matchs de promotions/relegations de fin de saison qui lui permettront d'atteindre son objectif principal, une place en ligue nationale A.

Pour toutes autres informations, le site internet est à votre disposition. Je me tiens également à votre disposition pour de plus amples informations concernant nos entraînements juniors ou encore nos prochaines rencontres tchoukballistiques.

Article co-écrit par Laurent Ludi et Claudio Podda

INFO

www.tbcv.ch ou laurent.ludi@tbcv.ch



Attaque de Vernier avec un tir de Basil Petit lors de la coupe suisse.

Memorial Charles et Adèle Moret

Les 24 et 25 novembre 2012, une grande manifestation gymnique s'est déroulée au Centre Sportif du Bois-des-Frères. Il s'agissait de la 14^e édition du Mémorial Charles et Adèle Moret. Grâce aux généreux fonds légués par M. Gérard Nordmann, l'Association Genevoise de Gymnastique peut organiser ce Mémorial tous les deux ans à la mémoire des époux Moret, deux gymnastes-moniteurs ayant contribué au développement de la gymnastique dans le canton de Genève.

Comme lors de chaque édition, notre équipe technique a concocté de nombreux parcours ludiques et jeux adaptés à l'âge des participants. Le samedi, destiné aux jeunes gymnastes de 8 à 17 ans, a eu droit à un grand final avec la **Fanfare de Vernier**. Quant au dimanche, c'était au tour des plus petits, 4 à 7 ans qui, lors du final, ont pu danser et chanter sur l'air du Picoulet, ronde traditionnelle suisse.

Plus de 500 jeunes ont envahi le Centre Sportif pendant ces deux jours. Le thème de cette édition était «**les instruments de musique**». Grâce à l'ingéniosité de nos techniciens, de grands instruments de musique installés dans la salle ont suscité la curiosité des grands et des



petits. Le fait d'avoir placé deux instruments dans le hall d'entrée, près de la buvette, a été très apprécié par les parents et jeunes frères et sœurs des gymnastes.

Ces deux jours ont été bien remplis et nul doute que tous les participants, munis de leur traditionnelle médaille-souvenir, sont rentrés exténués, mais des étoiles pleines les yeux et enchantés de leur week-

end. Cette fin de semaine était certes épuisante pour le comité d'organisation mais il était récompensé par les sourires de tous les enfants. Un grand merci aux nombreux bénévoles, qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation, et rendez-vous en 2014 pour la 15^e édition du Mémorial Moret.

Christiane Moll,
responsable information du CO

Centenaire de l'Association des Intérêts de Châtelaine et des Environs

Bilan mitigé!

Un repas convivial...

En octobre 2012, nous fêtons notre Centenaire en votre compagnie. Vous fûtes nombreuses et nombreux à avoir répondu à notre invitation. Une majorité de personnes du troisième âge et quelques familles se sont jointes à nous au sein de l'école de Châtelaine pour partager un moment en toute simplicité et dans la bonne humeur.

En effet, ce ne sont pas moins d'une centaine de menus qui ont été servis ce jour-là!

Des échos positifs tant sur les mets, que s'agissant de la superbe pièce montée servie au dessert. Vous n'avez pas été avares en compliments, pour notre plus grand plaisir!

Les animations au programme ont également rencontré un certain succès, principalement les jeux extérieurs destinés aux plus jeunes.

Malgré l'absence – excusée – des Autorités municipales alors en vadrouille pour le week-end, nous avons néanmoins eu les visites surprises et agréables de Messieurs Yvan Rochat, Maire de Vernier, et Thierry Cerutti, Conseiller municipal de Vernier et Député. Sympathique instant de partage!

Vous fûtes également nombreux à saluer la prestation musicale de «l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine»...un pur bonheur il est vrai!

Des festivités écourtées...

Dès la fin du repas, nous nous organîsâmes afin de préparer le margotton annoncé.

Vente de billets et tourne la roue, tourne la roue: un, puis deux tours... et puis s'en vont...!

En effet, une fois le repas dégusté, la salle qui comptait près de 100 personnes s'est littéralement vidée. Ainsi, nous ne fûmes plus qu'une toute petite vingtaine... membres du Comité, leurs familles et amis inclus!

Près de 80 personnes se sont ainsi «envolées comme par magie».

C'est le cœur gros que nous avons dû dès lors renoncer à notre margotton et conserver les prix en attendant.

Le jeune groupe «Let's stay simple» s'est courageusement produit devant la même petite vingtaine de fans et quelques

jeunes... ravis: les «absents ayant toujours tort» à ce que l'on dit! Donc un brin déçus, vous l'aurez compris.

Quoi qu'il en soit, nous tenons à sincèrement et très chaleureusement remercier:

Nicole, Eliane, Marie-Louise et Marlène, «Dames de cœur» et bénévoles de la Ludothèque de Châtelaine qui, une fois de plus, ont donné de leur temps,

Richard, le cuisinier du Traiteur de Châtelaine qui nous a apporté son aide précieuse avec le sourire,

La Pharmacie de Châtelaine, Alfarest Sàrl, Serviclím SA et Rudaz S.A. pour leur générosité et leur participation dédiée aux prix du margotton,

Le Traiteur de Châtelaine & la Boulangerie Jenny, partenaires et fournisseurs de rêves culinaires qui ont réjoui nos papilles!

Pour le Comité
Valérie Cuenca-Berger

VERNIER BOUGE SPORT & DANSE

Tentez des cours de TRX, de kizomba, de bachata fusion ou de zumba!

Les cours de TRX / kizomba / bachata fusion ont lieu à la Maison de Quartier des Libellules, ch. de Château-Bloch 1, 1219 Le Lignon
Tarif: adulte CHF 15.- / étudiant CHF 12.50

Les cours de zumba ont lieu à la Salle des Fêtes d'Avanchets-Salève
Grande nouveauté: nouveau matériel pour créer une ambiance disco (spot de couleur, etc.) et pour chaque cours «las zumberitas» ont droit à une boisson et une barre énergétique offertes!
Tarif: adulte CHF 15.- / étudiant CHF 10.-

Renseignements: 076 616 74 81

NOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU LE

18 mars 2013 à 20h30

au Centre de Quartier de Châtelaine
86, avenue de Châtelaine
sous la salle de gym de l'Ecole

Le Comité de l'AICE
Robert Borgis, Claude Johnson, Alain Miche, Daniel Opprecht

A chaque problème il y a une solution

A toutes et tous les habitants du village et de ses environs, le Comité de l'AIVV vous souhaite une excellente Nouvelle Année. Nos vœux les meilleurs afin que vos espoirs se réalisent, tous sans exception! Merci également aux 25 habitants du village qui ont, une fois encore, décoré l'une de leurs fenêtres. Ce faisant, la tradition du calendrier de l'Avent est maintenue.

Votre comité, comme les années précédentes, suivra de très près les nombreux projets et aménagements dont nous avons eu connaissance en 2012 et qui pourraient, s'ils devaient se réaliser tels qu'ils ont été initialement imaginés, poser plus de problème qu'ils n'en résoudraient. Certains d'entre eux relèvent d'initiatives privées alors que d'autres sont imposés par l'Etat. Qu'importe finalement, dès lors que les habitants du village seraient les premiers à en subir les conséquences négatives. Chaque fois que cela sera possible, l'AIVV interviendra pour exiger toutes les modifications qui nous sembleront nécessaires, ceci dans le seul but de maintenir un cadre de vie agréable pour celles et ceux qui vivent ici.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les Autorités communales, son conseil administratif en particulier et les membres de son administration pour la qualité des relations que nous entretenons. Nous n'envisageons tout simplement pas d'autre possibilité que de nous entendre comme cela pour chercher ensemble les meilleures solutions à propos des sujets litigieux qui ne manquent d'ailleurs pas. C'est ainsi que les tensions seront évitées. Et même si les solutions finalement adoptées devaient susciter certaines incompréhensions, elles n'en demeurent quand même les moins mauvaises!

Couloir réservé au bus à la route de Peney à la hauteur de l'Ecole des Ranches | L'AIVV a envoyé un courrier au conseil administratif afin de chercher une solution satisfaisante tant pour les transports publics que pour le passage des véhicules qui désirent se rendre dans le quartier des écoles, Mairie, etc. En effet, aux heures de pointes, des colonnes se forment jusqu'à la hauteur du terminus des bus. Ces dernières provoquent plusieurs effets pervers et contradictoires, soit : les bus au départ

du terminus sont eux-mêmes bloqués dans ces colonnes! Beaucoup de véhicules peu scrupuleux empruntent la rue du Village en pensant gagner quelques petites minutes... De même en passant par le chemin de Mouille-Galand pour rejoindre la route de Satigny, au lieu de tourner à gauche devant la nouvelle Migros.

Votre comité est certain qu'il sera entendu et qu'une solution sera rapidement mise en place.

Stationnements sur le trottoir devant la BCG | Bonnes nouvelles! Nous avons constaté en janvier que les contrôles et amendes sont devenus une réalité. Les trottoirs seront-ils enfin pleinement utilisables par les piétons, en fin de matinée, à midi, en début d'après-midi, etc., bref en permanence? Les règles élémentaires de circulation semblent être à nouveau appliquées et nous nous en réjouissons.

Le mois prochain, nous vous ferons part de notre appréciation relative à cette belle décoration métallico-fleurale située devant la BCG; nous nous poserons également la question de l'aménagement de la route de Vernier en rue résidentielle. Ce qui pourrait avoir l'avantage de rendre tout l'espace devant les trois écoles à l'ensemble des usagers, piétons, cyclistes, automobilistes et transports publics. Le comité

AIVV – Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation CHF 20.-/pers./an

Droit de réponse – droit de savoir

C'est avec intérêt que nous avons lu dans le journal socialiste de Vernier (édition de novembre 2012) l'article consacré à Pic-Vert, association de défense des intérêts des propriétaires (et pas seulement des villas comme mentionné à tort).

En tant qu'association partenaire de Pic-Vert, comme une dizaine d'autres associations d'habitants verniolanes d'ailleurs, nous tenons à rappeler que Pic-Vert est une association apolitique composée de plus de 3000 membres issus en grande majorité de la classe moyenne. De nombreux socialistes verniolans sont d'ailleurs, eh oui, propriétaires d'appartements ou de villas.

Nos associations se battent aux côtés de Pic-Vert pour maintenir une vraie mixité sociale à Genève afin que dans la même école, dans les mêmes commerces, sur les mêmes terrains de sports puissent se rencontrer des adultes et enfants de milieux sociaux différents.

En critiquant Pic-Vert, le parti socialiste rejoint les rangs de certains promoteurs-constructeurs qui rêvent de bétonner toute la zone villa et veulent couvrir notre canton d'horribles « cages à poules » qui ont fait leur temps.

Nous sommes pour un développement durable et harmonieux de Genève et à cet effet, nous nous battons pour la préservation des zones villas contre les zones industrielles que l'Etat veut nous imposer. Nous encourageons aussi les propriétaires à développer eux-mêmes leurs quartiers. Ainsi, Pic-Vert a initié une concertation entre le quartier des Corbillettes et la commune de Vernier pour y construire des logements comme le souhaite Vernier et son plan directeur et pas d'horribles barres de béton comme veut l'imposer l'Etat à cet endroit.

Nos associations souhaitent un développement maîtrisé de Genève pour les Genevois et pas une fuite en avant pour des intérêts obscurs qui n'ont rien à voir avec notre petit canton.

Dès lors, en critiquant Pic-Vert, le Parti socialiste renforce le pouvoir des lobbys du béton et de la spéculation.

Enfin, le parti socialiste critique le soutien apporté par Pic-Vert aux habitants de Vernier, membres de notre association, qui ont initié auprès du conseiller d'Etat Pierre Maudet, le projet Police Population pour Vernier. Pour rappel, non seulement le conseiller d'Etat a répondu favorable-

ment à cette proposition en mettant sur pied GE Veille, mais il a obtenu le soutien de la commune de Vernier, des Conseils administratif et municipal, et plus spécifiquement de votre Conseiller administratif socialiste, Thierry Apothéoz.

En conclusion, si vous avez connaissance de membres du parti socialiste de Vernier qui souhaiteraient adhérer à Pic-Vert et à ses associations partenaires, c'est bien volontiers que nous les accueillerons car bien qu'apolitiques, nos associations restent ouvertes à toutes formes de pensées du moment que celles-ci respectent l'avis d'autrui et ne cherchent pas à imposer une forme de pensée unique.

Association de défense des propriétaires de la zone « Montfleury » p.a. M^{me} Sylviane Cover, chemin de Mouille-Galand 8G, 1214 Vernier

Association de défense des propriétaires de la zone « Crotte-Au-Loup » p.a. M^{me} Arlette Cramatte, chemin des Bouleaux 5, 1214 Vernier

PUBLICITÉ



JEROME

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JEROME SA

5, CHEMIN DE LA CROISSETTE
CP 625 - 1214 VERNIER - GENÈVE
TÉL. 022 341 26 00 FAX 022 341 26 03

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JEROME

PUBLICITÉ



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:
Lu-Ve: 8h-19h
Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE
Associée-Gérante: Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65



**BUREAUX à louer 140m² au 2^e étage
VERNIER – rue du Village 28**

Loyer annuel 300.– le m² + charges

Disponible de suite

**Service location: Madame Duret, tél. 022 594 34 34
location@cogerim.ch**

Rue Thalberg 8, 1201 Genève – www.cogerim.ch



Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18
galetti.ch@gmail.com

17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier

IMPÔTS Un souci ? Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt !

Tarifs
de CHF 80.- à CHF 120.-

Pas de frais de déplacements
sur tout le territoire de Vernier
et 1203 Genève

Sur rendez-vous
022 796 37 81
(de 9h à 19h)

Cabinet comptable Gérard Cornu
Comptabilité : artisans-indépendants-PME/PMI-Conseils-Secrétariat

61a, chemin des Sellières • Aire • Case postale 75 • 1219 Le Lignon

Février

Mardi 19 février – Repas interculturel au Jardin Robinson de Balexert à 19h.

Mercredi 20 février – Rendez-vous... conte à la bibliothèque de Vernier à 14h.

Jeudi 21 février – Repas pour les aînés à 12h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Jeudi 21 février – Séance d'information sur l'étude EPHYCOS au Centre de Quartier des Libellules à 14h30.

Jeudi 21 février – Soirée d'information sur la prévention des cambriolages à l'école de Vernier-Place.

Vendredi 22 février – Repas en musique à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon dès 19h.

Samedi 23 février – *Le Roi des Bons* à 16h30 à la Salle des Fêtes du Lignon.

Dimanche 24 février – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Du 25 février au 21 mars – « Couleurs du monde » par M.-J. Abel à la MACAV.

Mardi 26 février – Séance d'information sur l'étude EPHYCOS au Centre de Quartier de Poussy à 14h30.

Mercredi 27 février – « Café-Croissant » à 9h30 au Centre de Quartier de Balexert.

Mercredi 27 février – Atelier tricot dès 10h au Jardin Robinson de Balexert.

Mercredi 27 février – Séance d'information sur l'étude EPHYCOS au Centre de Quartier du Lignon à 14h30.

Mercredi 27 février – « Nimo, le jardinier magicien » à 15h à la Maison Chauvet-Lullin.

Jeudi 28 février – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 28 février – Séance d'information sur l'étude EPHYCOS au Centre de Quartier des Avanchets à 14h30.

Mars

Du 1^{er} au 22 mars – « Coupable? Non coupable? » par le Théâtre de Vernier à la Salle des Ranches.

Samedi 2 mars – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 2 mars – Loto de 16h à 22h à la Salle des fêtes de l'école Avanchet-Salève.

Dimanche 3 mars – « Joyeux Dimanches! » à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

Dimanche 3 mars – *Passion* selon Saint-Matthieu à 17h à la Salle des Fêtes du Lignon.

Mardi 5 mars – Assemblée générale du Jardin Robinson du Lignon à 19h.

Mardi 5 mars – Soirée jeux dès 18h au Jardin Robinson de Balexert.

Mercredi 6 mars – Atelier terre dès 10h au Jardin Robinson de Balexert.

Jeudi 7 mars – « Café-Croissant » à 9h30 au Centre de Quartier des Avanchets.

Mardi 5 mars – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 6 mars – Rendez-vous... conte à la bibliothèque de Vernier à 14h.

Mercredi 6 mars – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Mercredi 6 mars – Soirée cinéma à 19h à la Maison Chauvet-Lullin.

Jeudi 7 mars – Repas pour les aînés à 12h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Du 8 au 19 mars – Exposition « Ville invisible » Regards croisés à la Maison Chauvet-Lullin.

Samedi 9 mars – Thé dansant de 14h à 18h au Centre de Quartier des Avanchets.

Mercredi 13 mars – Atelier tricot dès 10h au Jardin Robinson de Balexert.

Jeudi 14 mars – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 14 mars – Théâtre-Forum à 18h30 à la Salle des Fêtes d'Avanchets-Salève.

Vendredi 8 et samedi 9 mars – *Le Sacre du Printemps* à 20h à la Salle des Fêtes du Lignon.

Samedi 9 mars – Soirée « Musique et fondue » avec l'Avenir Accordioniste dès 19h à Bernex.

Jeudi 14 mars – Théâtre-Forum à 18h30 à la Salle des Fêtes d'Avanchets-Salève.

Jeudi 14 mars – « Livres à goûter » à la bibliothèque de Châtelaine à 15h30.

Vendredi 15 et samedi 16 mars – *Chicago* à 20h à la Salle des Fêtes du Lignon.

Samedi 16 mars – Atelier marionnettes de l'accueil adultes-enfants à 9h30 à l'EVE Bourquin.

Samedi 16 mars – Soirée Kosovo dès 16h30 à la Salle des Fêtes d'Avanchets-Salève.

Dimanche 17 mars – *Chicago* à 15h à la Salle des Fêtes du Lignon.

Lundi 18 mars – Assemblée générale de l'AICE à 20h30 au Centre de Quartier de Châtelaine.

Mardi 19 mars – Repas interculturel au Jardin Robinson de Balexert à 19h.

Mercredi 20 mars – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jeudi 21 mars – Repas pour les aînés à 12h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Vendredi 22 mars – Fête du bonhomme hiver au Jardin Robinson du Lignon.

Vendredi 22 mars – Irina Chkourindlina à 20h à la Maison Chauvet-Lullin.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

PHARMACIE VIEUX VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisés: homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

• Vaccinations

Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

• Cosmétique

Pupa – Occitane
Mavala – Avène

• Produits vétérinaires

• **Carte de fidélité**
Cumulez vos points pour de nombreux avantages

www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

Attention arnaque!

Publicités au nom de la Ville de Vernier

Les autorités verniolanes invitent les commerçant-e-s et entreprises à la méfiance.

Des gens et/ou des entreprises malveillantes prétendent parfois être mandatées par la Ville de Vernier pour récolter des publicités qui accompagneraient la réalisation de brochures, de plans ou de cartes communales officielles.

En cas de doute sur la validité de la démarche, n'hésitez pas à contacter le service de la communication par email:

communication@vernier.ch

ou par tél. 022 306 06 20.

CHICAGO



COMÉDIE MUSICALE PAR LA COMPAGNIE BROADWAY
& L'ORCHESTRE SWISS YERBA

VENDREDI 15 – 20h
SAMEDI 16 – 20h
& DIMANCHE 17 MARS – 15h

Salle des Fêtes du Lignon
Place du Lignon 16